



**HAL**  
open science

# Découverte d'un rempart antérieur à la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire) : la question du système défensif originel

Pierre Papin

► **To cite this version:**

Pierre Papin. Découverte d'un rempart antérieur à la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire) : la question du système défensif originel. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2022. hal-03657545

**HAL Id: hal-03657545**

**<https://hal.science/hal-03657545v1>**

Submitted on 3 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Découverte d'un rempart antérieur à la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire) : la question du système défensif originel

*Discovery of a rampart earlier to the donjon of the castle of Loches (Indre-et-Loire): the question of the original defensive system*

Pierre Papin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/5261>

ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Référence électronique

Pierre Papin, « Découverte d'un rempart antérieur à la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire) : la question du système défensif originel », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 61 | 2022, mis en ligne le 17 février 2022, consulté le 18 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/racf/5261>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Pierre PAPIN\*

## Découverte d'un rempart antérieur à la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire) : la question du système défensif originel

DISCOVERY OF A RAMPART EARLIER TO THE DONJON OF THE CASTLE OF LOCHES (INDRE-ET-LOIRE): THE QUESTION OF THE ORIGINAL DEFENSIVE SYSTEM

**Mots-clés :** Moyen Âge, château, architecture castrale, tour maîtresse, rempart.

**Keywords:** Middle Ages, castle, castle architecture, donjon, rampart.

**Résumé :** En 2015, dans le cadre d'un diagnostic archéologique portant sur le rez-de-chaussée de la tour maîtresse du château de Loches (Indre-et-Loire), deux sondages ont été réalisés à l'intérieur du célèbre monument. Ceux-ci ont permis de partiellement découvrir une imposante structure formée d'une levée de terre parementée de pierres sèches. Cette découverte permet de remettre en cause l'ancienne théorie d'une motte castrale ayant précédé l'édification de la tour de pierre et de proposer une nouvelle hypothèse : celle d'un grand rempart précédé d'un fossé barrant l'éperon rocheux, au-dessus duquel la tour maîtresse a été édifiée au cours du premier tiers du XI<sup>e</sup> s. La datation de cet ouvrage reste toutefois mal cernée, mais quelques arguments permettent de supposer son érection au cours de la seconde moitié du X<sup>e</sup> s.

**Abstract:** In 2015, as part of an archaeological diagnosis on the ground floor of the donjon of the castle of Loches (Indre-et-Loire), two surveys were carried out inside the famous monument. These partially uncovered an imposing structure formed by a earthen slope clad with dry stones. This discovery makes it possible to call into question the old theory of a castral motte which would have been earlier of the building of the stone tower and to propose a new hypothesis : that of a large rampart preceded by a ditch barring the rocky outcrop, above which the donjon was built during the first third of the 11th century. However, the dating of this work remains poorly defined, but some arguments allow to suppose that it was erected during the second half of the 10th century.

\* Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire, place de la Préfecture, 37 927 Tours cedex 9.

**LA TOUR MAÎTRESSE DE LOCHES :****ÉLÉMENTS CONTEXTUELS**

Historiographie d'un monument exceptionnel

La disposition actuelle du rez-de-chaussée de la tour maîtresse

L'implantation originelle de la tour et la théorie d'une "motte castrale" antérieure

**LA DÉCOUVERTE DE VESTIGES ANTÉRIEURS À LA TOUR MAÎTRESSE**

Description des vestiges

Proposition d'une nouvelle hypothèse :

un rempart de terre et de pierre antérieur

à la tour maîtresse

Relecture des anomalies dans les fondations de la tour maîtresse

La "butte" de terre à l'angle nord-est

et les assises penchées du mur ouest

de la chemise : le revers du rempart

Les indices de la présence d'un fossé au-devant du rempart

Les éléments d'une restitution morphologique

**DATATION ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'OUVRAGE DANS LE CONTEXTE DE LOCHES AVANT L'AN 1000**

De maigres indices de datation

De la pertinence des éléments de comparaisons : la question des fortifications de terre médiévales

L'évolution du statut de Loches du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s.

Une œuvre des premiers comtes d'Anjou ?

La construction de la tour maîtresse au-dessus du rempart : une situation topographique symbolique

**CONCLUSION**■ **BIBLIOGRAPHIE****INTRODUCTION**

Perché sur un éperon rocheux dominant l'Indre, la forteresse de Loches couvre une surface de 4,77 ha, entourée d'une enceinte de 1,1 km, jalonnée de plusieurs éléments architecturaux remarquables (Fig. 1). L'extrémité nord est occupée par les "logis-royaux" édifiés entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> s. Au centre se trouve l'actuelle église Saint-Ours, ancienne collégiale Notre-Dame (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), au sud de laquelle se développe un quartier canonial comportant encore de nombreuses maisons de chanoines (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Enfin, au sud, dans le secteur ouvert sur le plateau et séparé de celui-ci par un vaste fossé sec, se trouve le site dit du "donjon", comprenant la tour maîtresse du XI<sup>e</sup> s. – édifice sans doute le plus emblématique de l'ensemble castral – entourée de multiples bâtiments et fortifications dont la construction s'échelonne jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. (Fig. 2).

Le Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire multiplie depuis 2008 les opérations préventives et programmées sur le site<sup>1</sup>.

En 2015, l'occasion s'est présentée de se pencher sur la tour maîtresse. À la suite d'un diagnostic

sanitaire, le constat fut sans appel : l'état de délabrement du mur de refend et des problèmes évidents d'accumulation excessive d'humidité et de développement d'algues sur les parties basses des murs, méritaient une intervention urgente. Selon l'expertise, l'origine de ces problèmes provenait d'un sol en béton imperméable installé au cours des années 1990, à l'occasion de la dernière grande campagne de restauration de l'édifice. Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a donc décidé de procéder à des travaux, destinés à assurer tant la sécurité des visiteurs que l'assainissement des parties basses des murs. Ceux-ci comportaient deux volets : d'une part la restauration du mur de refend ; d'autre part la dépose du sol en béton et son remplacement par un revêtement perméable. Ainsi, ces travaux constituaient une occasion unique de réaliser des observations archéologiques à l'intérieur même de la tour. Ces raisons ont poussé le Conseil départemental, sur les conseils de son Service de l'Archéologie, à effectuer une demande anticipée de diagnostic archéologique auprès de la DRAC.

Dans ce cadre, deux sondages manuels ont été réalisés au rez-de-chaussée de la tour maîtresse, ayant pour objectif d'obtenir des informations inédites sur les niveaux archéologiques potentiellement conservés sous l'édifice (Fig. 3) (PAPIN et RIOU 2021). Le premier a été placé au nord du mur de refend, dans l'embrasure de la porte perçant ledit mur, et a été étendu jusqu'au mur septentrional de la tour, pour une surface d'environ 10 m<sup>2</sup> (2 m sur 5 m). Le second, d'une surface de 3 m<sup>2</sup>

1. Pour les opérations préventives : DUFAY et PAPIN 2008 ; PAPIN et LACROIX 2013 ; PAPIN 2014b ; PAPIN, PELLERIN et RIOU 2018 ; RIOU et PAPIN 2016, 2017 et 2021. Pour les opérations programmées : PAPIN 2014a, 2015, 2016, 2017, 2018 et PAPIN et RIOU 2019 ; PAPIN et GAULTIER 2020 et 2021.

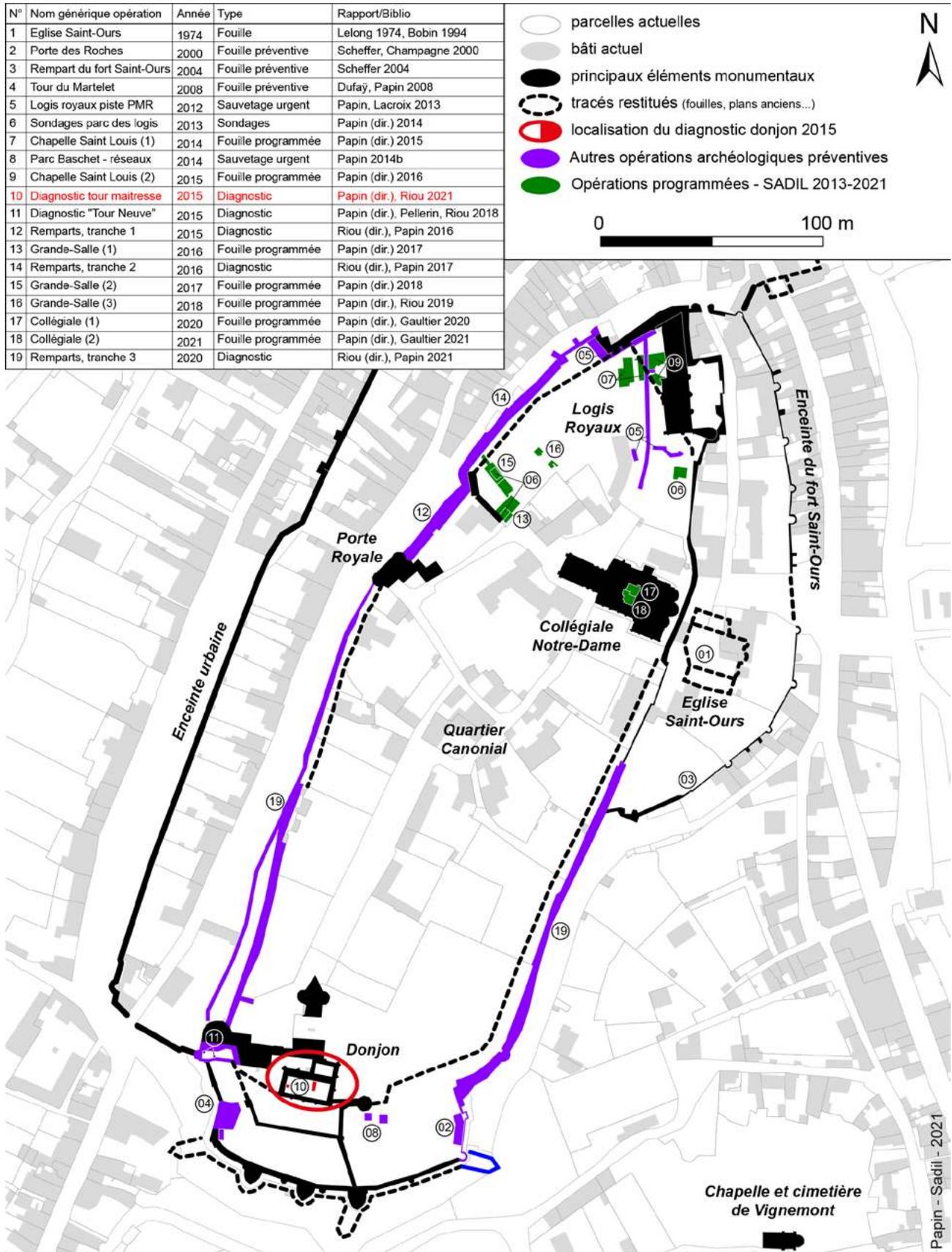


Fig. 1 - Plan du château de Loches avec localisation des opérations archéologiques (Papin- Sadil).

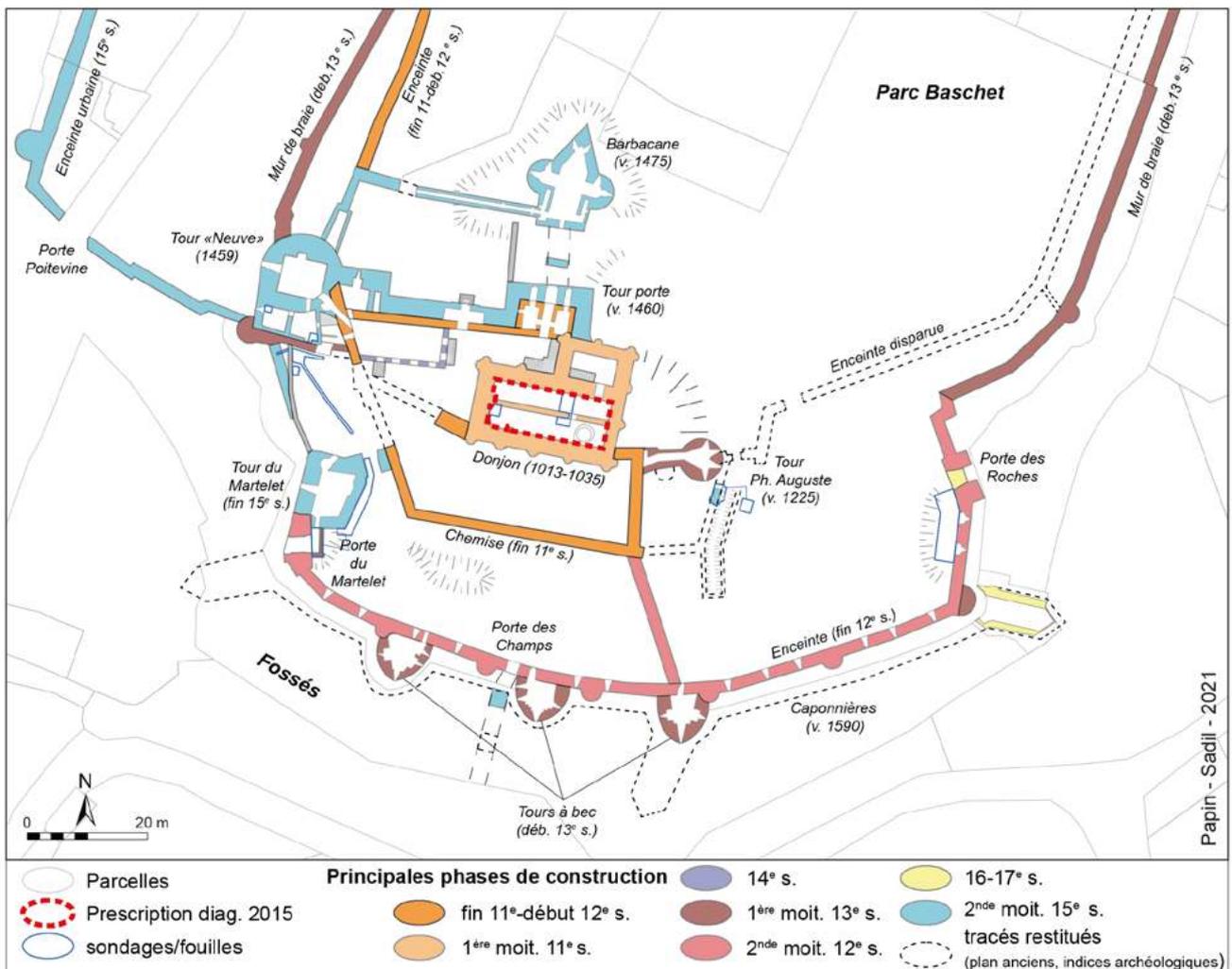


Fig. 2 - Plan phasé des principaux éléments du secteur du donjon (P. Papin-Sadil).

(1,75 m par 1,75 m) a été placé au sud du mur de refend, au contact avec le mur occidental (Fig. 4). Ces deux excavations n'ont pas dépassé 1,50 m de profondeur. En dépit du caractère exigu et superficiel de ces sondages, ces ouvertures ont notamment permis de découvrir des vestiges antérieurs à l'édification de la tour maîtresse, qui permettent de jeter un regard nouveau sur le système défensif castral originel.

### LA TOUR MAÎTRESSE DE LOCHES : ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

#### Historiographie d'un monument exceptionnel

Dès le temps des premiers historiographes de l'époque moderne, la tour maîtresse du château de Loches a attiré l'attention, à l'instar de Belleforest

qui, dès 1575, évoque déjà cette *grosse Tour semblable à celle de Montrichard, laquelle est carrée, & fort ancienne* [...] & *tient on qu'elle est dès le temps des Romains* (BELLEFOREST 1575: col. 31-32). D'autres à sa suite, comme le voyageur Dubuisson en 1646-1647<sup>2</sup>, Jean Aymar Piganiol de la Force vers 1753-1754 (PIGANIOL DE LA FORCE 1754: 91), ou encore l'abbé d'Expilly en 1766 (D'EXPILLY 1766: 337-340), mentionneront également cette *grosse tour carrée*, qu'ils font remonter

2. Bibliothèque Mazarine, manuscrit 4405 de François Nicolas Baudot, seigneur Dubuisson Aubenay (vers 1590-1652), relié en 1688: *Itinéraire de Brie, Champagne, Gastinois, Auxerrois, Beauce, Orléanois, Blaisois, Touraine et Anjou*, 1646-1647: fol. 24 r°. (Copie de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.: Bibliothèque Municipale de Tours, Ms. 1206: *Voyage en France de Dubuisson Aubenay*).



Fig. 3 - Photographie générale du chantier : au premier plan le sondage 1 ; au fond à gauche du mur de refend, le sondage 2 (P. Papin, Sadil).

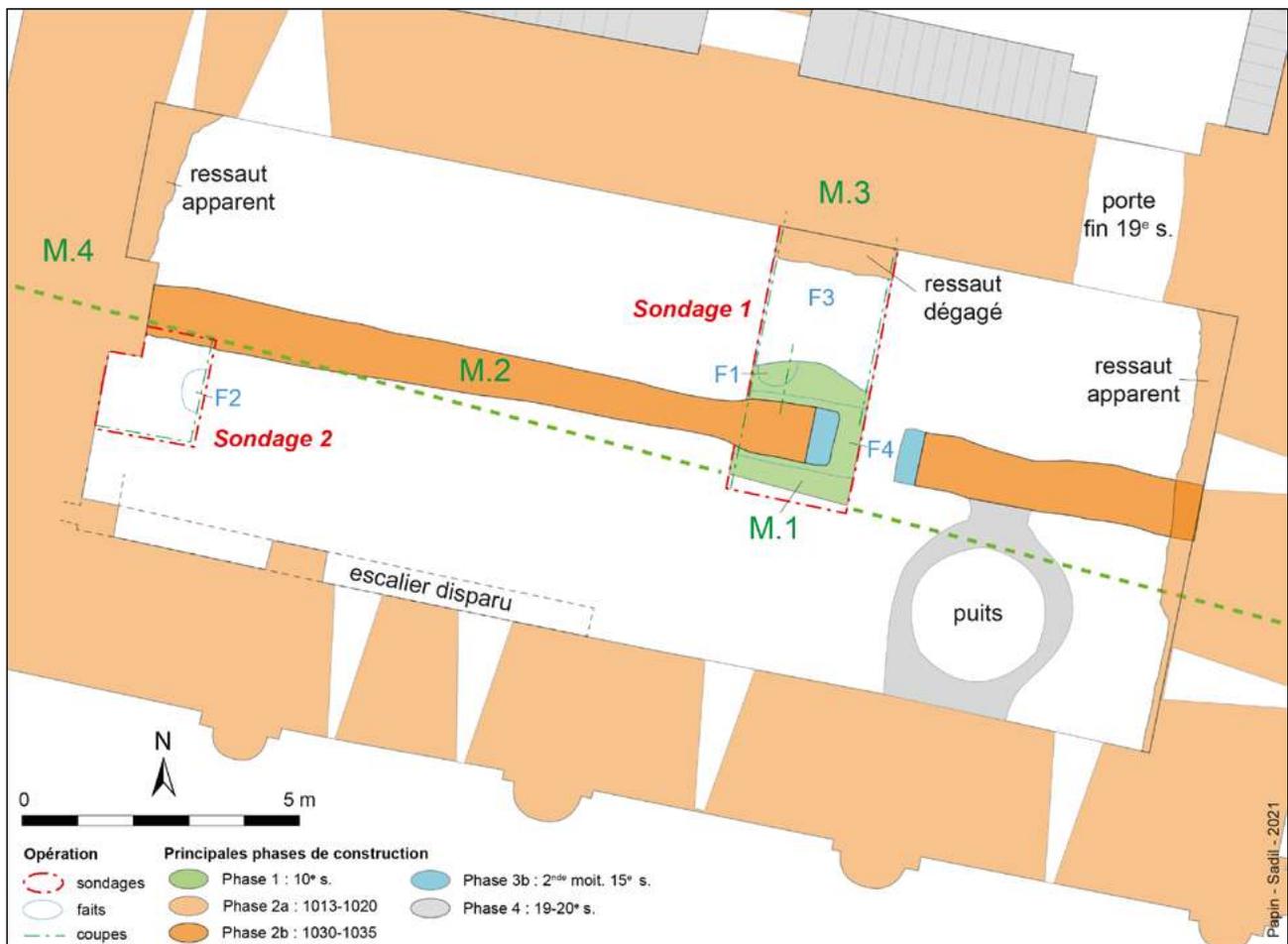


Fig. 4 - Plan des sondages pratiqués au rez-de-chaussée de la "grande tour" et des vestiges découverts (P. Papin - Sadil).

à l'Antiquité. L'historien Dufour en 1812, quoique plus loquace dans sa description de l'ouvrage, s'inscrit encore dans la tradition des premiers historiens en écrivant que "le monument connu sous le nom de Tour carrée paraît être de construction romaine" (DUFOUR 1812: 8). Ainsi, bien que ces premiers observateurs se méprennent sur la chronologie de l'édifice, la tour maîtresse de Loches s'est très tôt distinguée, tant par ses dimensions imposantes que par la qualité de la construction. Il est vrai que ce monument massif, s'élevant à 37 m au-dessus des niveaux de cours actuels, constitué de deux parties quadrangulaires accolées (souvent nommées "grande" et "petite tour"), a très tôt suscité, si ce n'est de l'admiration, du moins de la curiosité (Fig. 5).

Dans l'historiographie des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.<sup>3</sup>, au caractère scientifique plus affirmé, le monument de

Loches s'est rapidement imposé comme une référence en matière d'architecture militaire d'époque "romane" (DE CAUMONT 1835 et 1858; ENLART 1904; CHATELAIN 1973; MESQUI 1991, entre autres...). Parmi les études qui vont concerner spécifiquement le château de Loches, et dans lesquels la tour maîtresse prend une large place, on pourra mentionner celle de l'architecte Alphonse Jules Baillargé, qui publie en 1854, une première notice historique et architecturale portant sur la "citadelle", c'est-à-dire le réduit défensif sud autour du donjon (BAILLARGÉ 1854). En 1869, à l'occasion de la 35<sup>e</sup> session du Congrès Archéologique de France tenu à Loches, sous la présidence d'Arcisse de Caumont, paraissent une série d'articles sur différentes parties du château, dont la tour maîtresse (GAUTIER 1870a et b, D'ESPINAY 1870). Sur ces bases, Edmond Gautier publie quelques temps plus tard

3. La liste livrée ici n'est pas totalement exhaustive et ne signale que les principales contributions. Par ailleurs, nous avons

écarté de ces rappels, les nombreuses publications plus grand public.



Fig. 5 - Photographie du "site du donjon" de Loches (Gillard & Vincent - CD37).

le premier travail de synthèse consacré à l'histoire et à l'architecture de la forteresse (GAULTIER 1881). Au début du xx<sup>e</sup> s., Jean Vallery-Radot publie une courte mais efficace monographie sur Loches (Vallery-Radot 1926). En 1926 encore, Pierre Héliot soutient une thèse à l'école nationale des chartes, intitulée *Le château de Loches, études historiques et archéologiques*, mais ce travail ne sera jamais édité. Il faudra attendre 1973 pour qu'un court article en livre quelques éléments (HÉLIOT 1973), mais surtout 1987 pour qu'il soit complété de manière posthume avec la contribution de Marcel Deyres, qui avait auparavant consacré un article plus général sur les Châteaux de Foulques Nerra, dans lequel Loches figure en bonne place (DEYRES 1974; HÉLIOT et DEYRES 1987).

À travers l'ensemble des publications, l'édifice a donc été maintes fois décrit et analysé plus ou moins dans ses détails. Pourtant, les discours sur le monument, et ce pratiquement jusque dans les années 1990, se sont très souvent attachés à chercher des arguments sur sa datation, laquelle a fait l'objet

de débats passionnés. En effet, aucune source écrite directe ne mentionnant sa construction, seules les disciplines de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie, ainsi que la prise en compte du contexte historique, pouvaient être invoquées pour répondre à la question. Les discussions ont ainsi opposé pendant des décennies les partisans d'une datation de la tour du règne du comte d'Anjou Foulques Nerra (BAILLARGÉ 1854; D'ESPINAY 1870; GAULTIER 1870 et 1881; MESQUI 1991), à ceux d'une chronologie plus tardive, autour de 1100 (DE CAUMONT 1835 et 1858; ENLART 1904; VALLERY-RADOT 1924; CHATELAIN 1973; HÉLIOT et DEYRES 1987). Les tenants de cette dernière datation pensaient alors que la grande qualité de la construction et l'utilisation massive du moyen appareil ne pouvaient permettre de considérer l'œuvre du début du xi<sup>e</sup> s.

Ces débats ont été définitivement clos en 1996, à l'occasion de la publication des résultats des datations dendrochronologiques effectuées sur de nombreux bois de construction qui établissent de manière indubitable que l'édifice a été bâti précisément

entre 1012-1013 et 1035 (DORMOY 1996 et 1998, DURAND 1996 ; LORANS 1998). De là, s'en est suivie l'étude la plus complète et aboutie de l'édifice, réalisée par Jean Mesqui (MESQUI 1998). Celle-ci apparaît comme la seule à être réellement basée sur une analyse systématique des maçonneries et des observations minutieuses sur l'appareillage, les boulins, les ouvertures, etc., constituant aujourd'hui le travail de référence sur le monument. Cette étude se détache également des examens antérieurs en proposant une lecture plus fonctionnelle de l'édifice à son origine, renouvelant en cela les visions assez purement militaires du monument, omniprésentes dans les travaux plus anciens.

Signalons cependant que l'étude de Jean Mesqui s'appuie sur des plans et des calepinages qui, bien que complets, restent assez sommaires. Il a fallu attendre 2017 pour que la tour maîtresse fasse l'objet de nouveaux relevés à l'aide de techniques modernes (Scan 3D et photogrammétrie), dans le cadre d'un Master 2 Pro (PELLERIN 2017). Ce dernier travail n'avait pas pour objet de réétudier l'architecture de la tour, mais de procéder à l'acquisition de données tridimensionnelles précises afin d'en offrir une restitution plus fiable. Ces relevés n'ont donc pas donné lieu à une étude archéologique du bâti en bonne et due forme, mais constituent aujourd'hui, en quelque sorte, une base de données conservatoire pouvant être exploitée. Les plans et profils présentés dans cet article sont tirés de ce travail (Fig. 6 et Fig. 7).

#### La disposition actuelle du rez-de-chaussée de la tour maîtresse

Le diagnostic de 2015 ne portant pas sur l'ensemble de la tour, il ne s'agissait pas de prétendre revenir sur l'analyse de toute la construction. Il convient toutefois de présenter quelques éléments qui permettront de bien comprendre le contexte des sondages et la portée des découvertes.

Le niveau 0 de la "grande tour", à l'origine, n'était pas comme aujourd'hui accessible de plain-pied depuis la "petite tour"<sup>4</sup>. La porte d'accès actuelle a en effet été percée tardivement, après un décaissement de "remblais" qui encombraient encore le rez-de-chaussée de la "petite tour" en 1952-1953 (Fig. 6, niveau 0 et Fig. 8). Une autre porte, aujourd'hui inaccessible, est également observable immédiatement au-dessus de la précédente. Il s'agit, là aussi,

de l'un des rares percements tardifs, datable antérieurement à des "fouilles" menées dans les années 1878-1880 sous l'égide d'Edmond Gautier. Cette opération ancienne a été succinctement décrite dans son ouvrage paru en 1881 (GAUTIER 1881 : préambule p. II et p. 211-212). À la lecture de ces quelques paragraphes, on parvient à comprendre les modalités de l'opération ayant consisté, à l'aide de la main d'œuvre (gratuite et docile) des détenus de la maison d'arrêt départementale qui occupait alors les lieux, à vider entièrement le rez-de-chaussée de la "grande tour" sur une hauteur de plus de 2 m. Les niveaux successifs qui ont été traversés sont brièvement décrits, ce qui permet de saisir, dans les grandes lignes, la stratigraphie rencontrée par les fouilleurs du XIX<sup>e</sup> s. Un remblaiement supérieur a été décaissé, constitué principalement de matériaux de démolition et d'abandon provenant peut-être d'effondrements des superstructures en bois, mais aussi des déchets des travaux de récupération des parements salpêtrés sur les niveaux inférieurs pendant la Révolution (DUFOUR 1812 : 8). Puis, les fouilleurs rencontrèrent sans doute des niveaux de sols d'occupation "fins et horizontaux", contenant un matériel archéologique abondant (poterie, faune, fers de flèches, clous, boulets, meules...). Enfin, les fouilles ont atteint un niveau de sol en carreaux de terre cuite très abîmé et se sont finalement arrêtées sur des niveaux sous-jacents constitués de "terre jaune". C'est en outre lors de cette opération qu'a été redécouvert ce qui reste aujourd'hui du mur de refend, de même que le puits situé à l'angle sud-est, alors vidé "jusqu'à une profondeur de 75 pieds" (soit 24 m).

C'est dans cette configuration héritée de ces fouilles du XIX<sup>e</sup> s. que se trouve actuellement le rez-de-chaussée de la tour maîtresse, dans laquelle ont eu lieu les sondages de 2015. Ainsi les parements inférieurs de la tour, dégagés lors du décaissement, sous la partie récupérée pendant la Révolution pour le salpêtre, sont restés intacts. On observe également que ces fouilles ont laissé apparaître, dans la partie basse, des ressauts de fondation en moellons, particulièrement visibles dans la moitié nord de la "grande tour" (nous reviendrons plus loin sur ce point important pour notre propos). Ainsi, il était donc clair que l'ensemble des niveaux d'occupation et de sols anciens de la tour avaient déjà été entièrement vidés. Cela a été confirmé lors des sondages de 2015 : sous les niveaux de sol et de travaux des années 1990, surmontant quelques remblais du XIX<sup>e</sup> s. et peut-être quelques lambeaux de sols piétinés médiévaux (identifiés dans l'embrasement de la porte du mur de refend), ce sont bien directement les niveaux de construction de la tour maîtresse qui sont principalement apparus, constitués de remblais déchets de taille du tuffeau, correspondant donc à la *terre jaune*

4. À l'origine, ce niveau de caves était seulement accessible depuis le premier étage, par un grand escalier situé contre le mur sud de la "grande tour", monté sur des arcatures aujourd'hui arrachées.

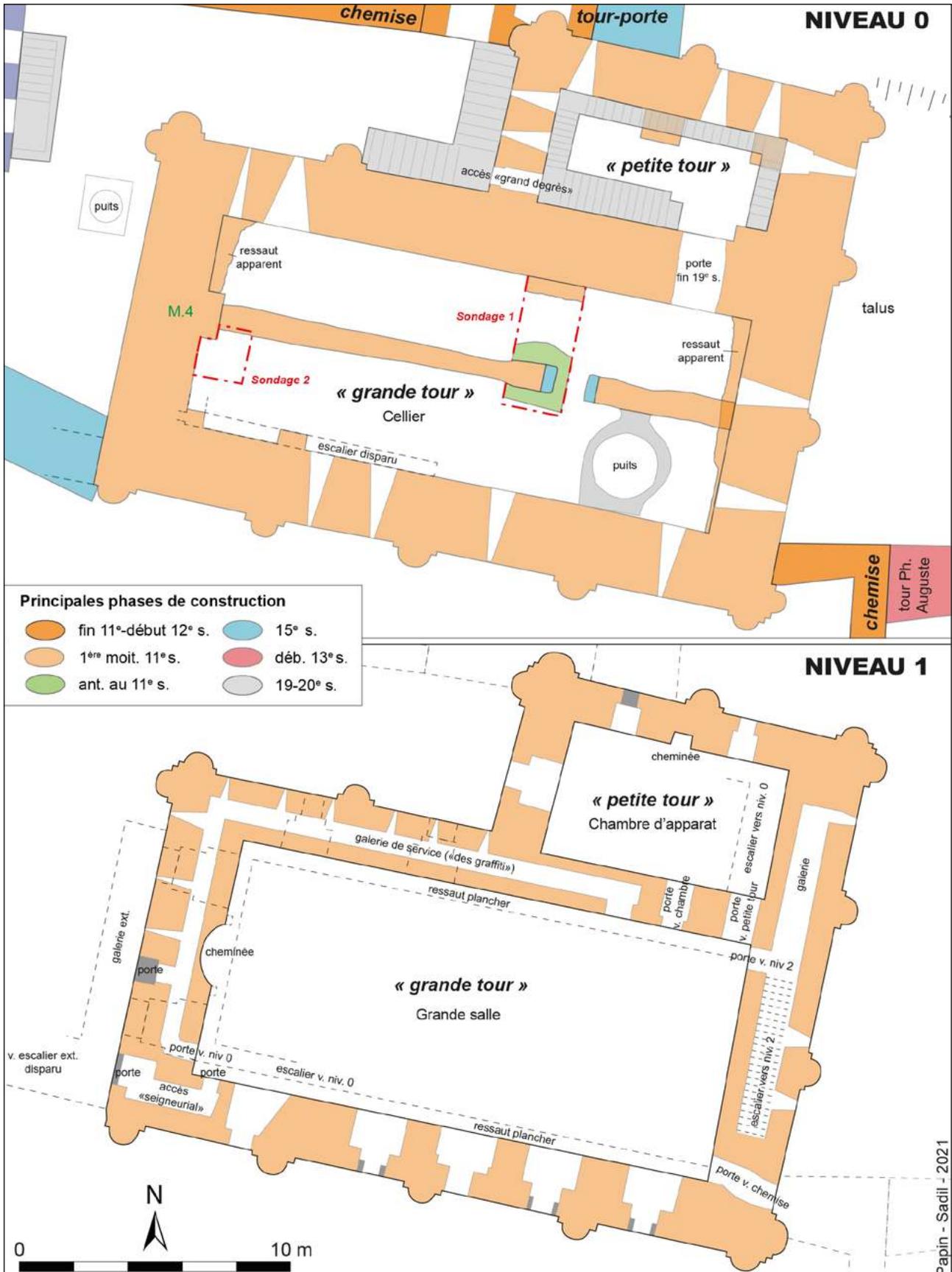


Fig. 6 - Plans des niveaux 0 et 1 de la tour maîtresse (à partir du relevé 3D) (P. Papin - Sadil).





Fig. 8 - Photographie des accès récents percés entre la petite et la grande tour (P. Papin - Sadil).

mentionnée par Edmond Gautier (Fig. 9, coupes 1-2, couches 06 et 14). C'est au sein de ces niveaux, sondés sur 1,50 m de profondeur, dans le sondage n° 1, que des vestiges antérieurs à la tour maîtresse sont apparus.

#### L'implantation originelle de la tour et la théorie d'une "motte castrale" antérieure

L'une des idées communément rencontrées dans les écrits scientifiques sur la tour maîtresse de Loches est celle de son implantation sur une "motte artificielle" préexistante. La tour présente en effet sur son flanc est, un talus de terre d'une hauteur de 4 à 5 m (Fig. 10). Or, les ressauts de fondation de la tour apparaissent ici étagés, venant clairement s'adapter à la pente du talus. Cette caractéristique a évidemment été très tôt constatée par les observateurs. En effet, il ne fait guère de doute que cette butte de terre était déjà présente lorsque la tour a été construite au début du XI<sup>e</sup> s. Dès la publication du *Congrès Archéologique de France* de 1869, Gabriel d'Espina y affirme ainsi que "le donjon était isolé sur une motte" et qu'il est "facile [...] de constater [qu'il] a été construit sur un tertre comme la plupart des forteresses du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle" (D'ESPINAY 1870 :

187). On voit aussi, dès lors, poindre l'axiome selon lequel une "motte existait avant le donjon actuel et qu'elle avait été élevée dans l'origine pour porter une tour de bois entourée de palissades, selon le mode de construction militaire usité aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles" (D'ESPINAY 1870 : 189). Cette idée sera naturellement reprise par Edmond Gautier dans son ouvrage de 1881 (GAUTIER 1881 : 48-49). Par la suite, ce constat sera repris systématiquement dans la littérature lochoise, à l'instar de Pierre Héliot, pour qui "selon l'hypothèse la plus vraisemblable on commença par ériger un donjon de charpentes sur une motte artificielle qu'ont fait disparaître, sauf à l'est, les travaux de terrassement postérieurs [...]. Malgré le silence absolu des textes, il convient de l'attribuer au X<sup>e</sup> s. ou au début du siècle suivant", ce dans la mesure où l'auteur pensait que la tour maîtresse datait des environs de 1100 (HÉLIOT 1973).

En effet, il fut un temps où il était de tradition constante en archéologie castrale de postuler que des tours de pierre étaient presque toujours précédées de tours de bois. Dans l'article publié par Marcel Deyres, sur les châteaux de Foulques Nerra, on trouve par exemple la phrase péremptoire : "ainsi, des mottes anciennes et relativement importantes ont été arasées lorsqu'on construisit les donjons de pierre" (DEYRES 1974 : 14). Bien que de manière plus nuancée car s'appuyant sur quelques exemples indiquant que la motte de terre n'est pas nécessairement antérieure à l'édification d'une tour en pierre, l'idée transparait encore dans la grande synthèse de Jean Mesqui (1991 : 16-22). Loches est d'ailleurs cité, comme l'exemple type d'une tour romane qui se serait "imposée" à une motte plus ancienne, et qui l'aurait "gommé" (MESQUI 1991 : 24).

Les travaux spécifiques à Loches, tenteront par la suite de préciser les choses, en essayant notamment d'évaluer l'emprise de la motte ayant précédé la tour maîtresse. Ainsi, dans l'article de 1987 de Pierre Héliot et Marcel Deyres, figure l'hypothèse que "le tronc de motte subsistant sur une hauteur de 4 m ne serait que le vestige du départ interne de la motte originelle [...]. Cette ancienne motte ayant ainsi eu son aboutissement externe sensiblement à l'endroit où se trouve du côté méridional, l'actuel fossé" (HÉLIOT et DEYRES 1987 : 30). Autrement dit, la motte aurait eu un diamètre d'environ 65 m, pour une hauteur inconnue, supérieure à 5 m.

Jean Mesqui reprendra également l'idée dans son étude de 1998 en expliquant que la motte antérieure à la tour maîtresse était "isolée par des fossés, portant une fortification dont on ignore tout" et dont "on ignore également quelles étaient les défenses sommitales [...]; en tout état de cause, elles n'étaient pas en pierre" (MESQUI 1998 : 71). Pour encore préciser son emprise, il évoque une

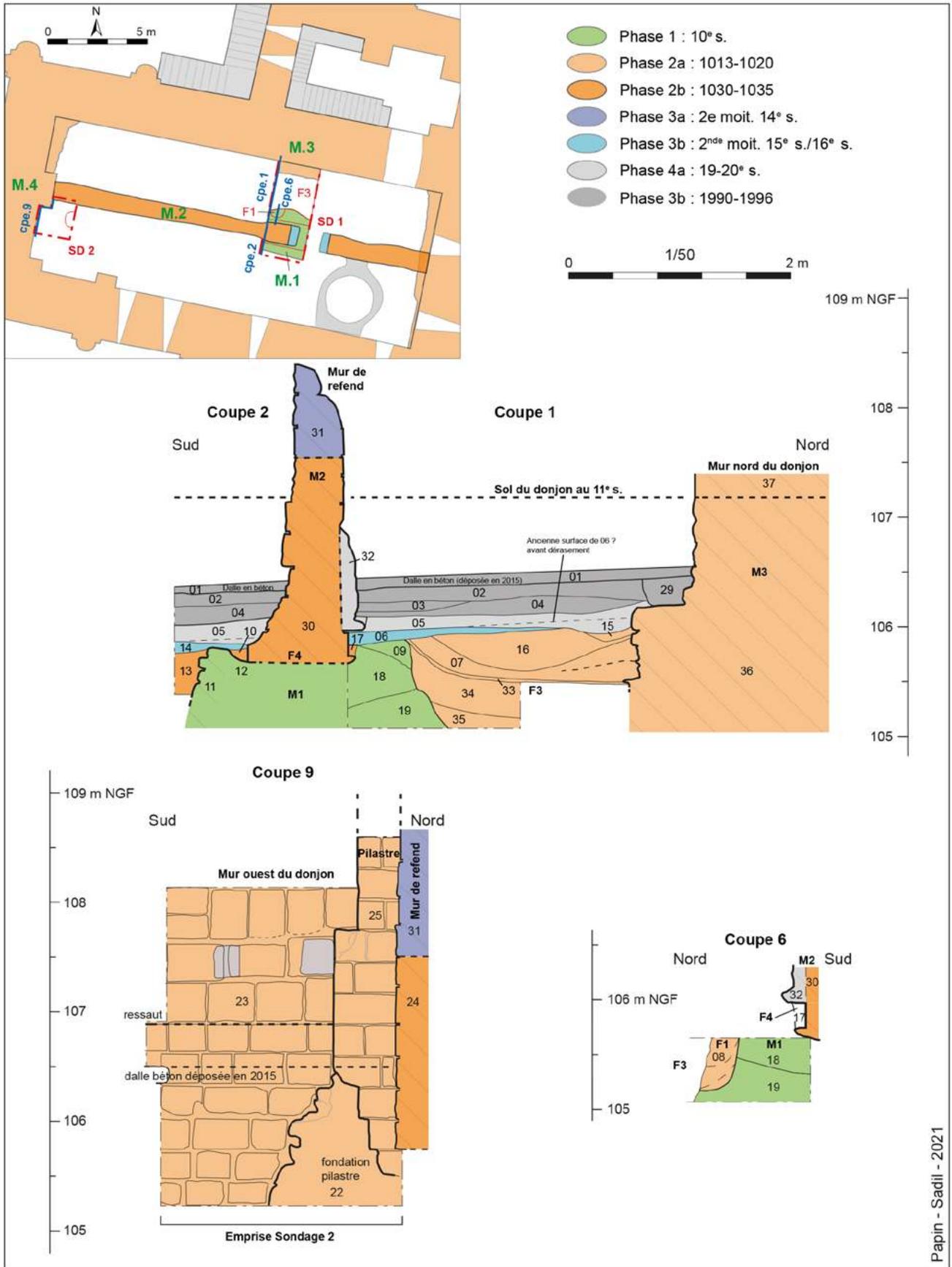


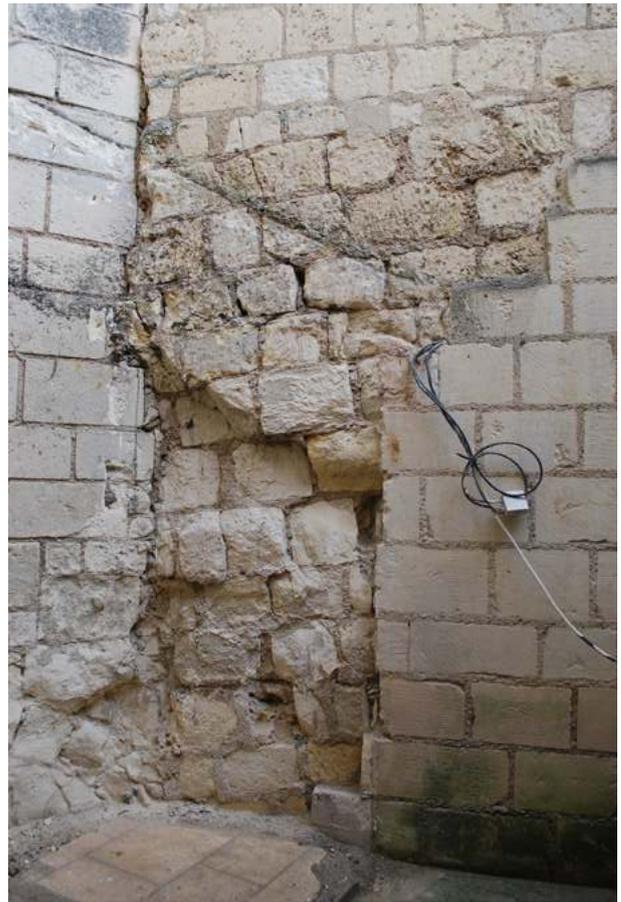
Fig. 9 - Coupes des sondages 1 et 2 (P. Papin - Sadil).



**Fig. 10** - Photographie de la face est de la tour maîtresse avec la "butte" de terre sur laquelle les fondations des contreforts s'adaptent (P. Papin - Sadil).

anomalie visible dans le segment occidental de la chemise entourant la tour maîtresse, datée de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> s. (MESQUI 2003 : 212). Une petite partie de cette dernière a été récemment redécouverte lors des travaux de démolition des anciens sanitaires du site, au pied de la Tour Neuve (PAPIN, PELLERIN et RIOU 2018 : 54-60). Elle se distingue aisément des maçonneries postérieures par son parement en moyen appareil, très abîmé, dont les assises sont clairement penchées (Fig. 11). Jean Mesqui supposait donc que ce segment de chemise se serait appuyé sur le flanc nord-ouest de la motte. De là, cela lui permettait d'affirmer que "l'édifice était assis sur une motte tronconique [...] ; autant qu'on puisse en juger, elle devait être de plan ovale, son grand axe étant celui de la grosse tour. Les dimensions de l'édifice, forcèrent à le fonder en partie sur les pentes Nord de la motte, la petite tour débordant pour sa plus grande partie de la plateforme sommitale" (MESQUI 1998 : 74-75). Ainsi, selon Jean Mesqui, il faudrait restituer une motte artificielle, non pas ronde mais ovale, dont le grand axe (est-ouest) aurait atteint plus de 70 m de longueur.

Pour autant, parmi les anomalies fort justement constatées par Jean Mesqui sur le bâti de la tour maîtresse, figure celle d'une nette différence dans la mise en œuvre des soubassements de part et d'autre du mur de refend, observable à l'intérieur de la "grande tour" (Fig. 3 et Fig. 4). Dans la moitié nord, comme nous l'avons évoqué plus haut, les fouilles du XIX<sup>e</sup> s. ont laissé les fondations, com-



**Fig. 11** - Détail d'une portion du mur ouest de la chemise redécouvert en 2015, avec ses assises penchées (P. Papin - Sadil).

posées d'un simple moellonnage assisé (Fig. 12 et 14) et de ressauts visibles sur les murs est et ouest (Fig. 6, niveau 0, Fig. 8 et 12). En revanche, dans la partie sud, si un petit ressaut de maçonnerie est bien visible sensiblement au même niveau, la partie inférieure des murs est constituée d'un appareil réglé descendant en dessous du niveau de sol actuel. Sans s'interroger sur le fait que cela entrerait alors en contradiction avec l'hypothèse de la motte antérieure, Jean Mesqui en conclut que "cette discontinuité, masquée par le raccord du mur de refend, [...] pourrait résulter de la configuration naturelle du terrain à forte déclivité ; dans ce cas ceci donnerait une indication sur le pendage originel" (MESQUI 1998 : 82). Il ajoute toutefois que la "coïncidence avec le raccord du mur de refend est troublante", sous entendant donc que la raison de cette dissemblance serait plus à trouver dans la structuration d'origine de la tour maîtresse, plutôt qu'aux éléments antérieurs auxquels elle s'adapte.

Nous verrons plus loin dans quelle mesure ces observations peuvent être réinterrogées à la lumière des découvertes de vestiges antérieurs à la tour maîtresse effectuées dans les sondages de 2015. Voyons à présent en quels termes.

## LA DÉCOUVERTE DE VESTIGES ANTÉRIEURS À LA TOUR MAÎTRESSE

### Description des vestiges

Les vestiges concernés sont apparus au sein du sondage n° 1 (Fig. 12). Ils forment une unique structure massive, composée en premier lieu de plusieurs couches extrêmement compactes, comme tassées et damées volontairement, comportant de nombreuses pierres calcaires noyées dans un sédiment argileux orangé-rouge et vert (Fig. 9, coupes 1-2, couches 09, 12 18 et 19, Fig. 13). Ces terres apparaissent stratigraphiquement très clairement antérieures aux constructions associées à la tour maîtresse (Fig. 4 et 9 : M1 et coupes 1-2). Dans la partie du sondage 1 située au nord du mur de refend, elles sont en effet percées par le creusement d'une large tranchée que l'on peut aisément associer à la construction du mur septentrional de la "grande tour" (Fig. 4 et 14 : F3). Le fond de ce creusement, se situant probablement 3 à 4 m encore sous le fond du sondage d'après une estimation du niveau du rocher, n'a évidemment pas été atteint. Cette profondeur explique d'ailleurs sans doute la grande largeur constatée à l'ouverture de la tranchée, de l'ordre de 2 m. Cette tranchée est comblée d'une succession de couches principalement constituées de sédiments argilo-sableux de couleur gris-verdâtre à jaune, comportant une part importante de cailloux de calcaire, probablement des déchets de taille. L'ensemble de ce comblement vient remblayer la maçonnerie de la tour maîtresse, prenant ici l'aspect d'une construction de moellons de calcaire assisés, présentant un grand ressaut de fondation large de 25 à 30 cm, dégagé lors du sondage (Fig. 14).

La masse de terre percée par la tranchée de construction du mur nord de la "grande tour", est par ailleurs surmontée par la fondation du mur de refend. Dans la partie du sondage située au sud dudit mur, ces couches anciennes compactes sont revêtues d'un appareil irrégulier en pierres sèches (Fig. 15). Le parement est constitué de moellons bruts ou simplement ébauchés (présence de rares éclats au marteau têté), plutôt allongés et plus ou moins bien assisés. Le parement présente un fruit très prononcé dégagé sur une vingtaine de centimètres de hauteur. L'orientation de cette structure massive, donnée par son parement sud, apparaît sensiblement la même que celle du mur de refend, quoique légèrement désaxée (NO-SE). Un remblai de terre meuble constitué essentiellement de calcaire concassé, pouvant être associé aux niveaux de construction de la tour maîtresse, vient recouvrir ce parement de pierres sèches.



Fig. 12 - Photographie du sondage 1, avec la structure M1, antérieur au donjon (P. Papin - Sadil).



Fig. 13 - Photographie du talus de terre surmonté du mur de refend (P. Papin - Sadil).

Cette structure n'a pas été vue dans le sondage n° 2, placé plus à l'ouest. Logiquement, au regard de l'orientation du parement observé dans le sondage n° 1, sa probable continuité doit se situer légèrement plus au nord. Dans ce second sondage, seuls des remblais massifs de construction, similaires à ceux vus dans le sondage 1 remblayant le parement de pierres sèches, ont été rencontrés. Ils viennent contre le pa-



Fig. 14 - Photographie de la coupe orientale du sondage 1 (coupe 1) avec le talus de terre de M1, recoupé par la tranchée de fondation de la tour maîtresse (P. Papin - Sadil).



Fig. 15 - Photographie du parement de pierres sèches de la structure M1 (Papin - Sadil).

rement du mur ouest de la tour maîtresse, constitué ici d'un moyen appareil aux joints gras et beurrés et comportant des traces d'outils très bien conservées (layage au marteau taillant) (Fig. 16). Ces remblais sont donc manifestement des apports massifs succédant immédiatement à la construction de la tour, et destinés à établir le sol, originellement plus haut mais décaissé lors de fouilles du XIX<sup>e</sup> s. (cf. *supra*).

À noter également la présence au sommet des couches tassées antérieures au donjon, la mise au jour dans le sondage n° 1, d'une petite fosse dont le diamètre peut être estimé entre 70 et 80 cm pour une profondeur conservée de 25 cm (Fig. 9, coupe 6 et Fig. 13). Son comblement d'abandon était rempli de terre charbonneuse noire. Deux tessons ont été ramassés dans ce comblement, datables de la fin du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> s. Il se pourrait donc que ce creusement,



Fig. 16 - Fondation du mur ouest de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 2 : parement de moyen appareil très bien conservé (Papin - Sadil)

assimilable à un trou de poteau, ait été comblé lors de la phase de construction de la tour maîtresse elle-même.

Proposition d'une nouvelle hypothèse : un rempart de terre et de pierre antérieur à la tour maîtresse

L'existence de cette structure antérieure à la tour maîtresse permet donc de reposer la question de la topographie des lieux avant l'implantation de l'édifice au début du XI<sup>e</sup> s. L'hypothèse que nous formulons pour leur interprétation est celle d'un grand rempart, constitué d'une levée de terre massive, revêtu au sud d'un parement en pierres sèches, au-dessus duquel la tour maîtresse a été par la suite construite (Fig. 17). Ce rempart, tel que l'on propose de le restituer, devait entièrement barrer l'éperon, selon une orientation globalement est-ouest (Fig. 18). Aussi, afin de bien saisir les raisons qui conduisent à proposer cette nouvelle hypothèse, il apparaît nécessaire de revenir sur certaines particularités du bâti de la tour maîtresse, des constructions postérieures (chemise, enceinte) et de développer une analyse topographique de ce secteur sud du château.

Relecture des anomalies dans les fondations  
de la tour maîtresse

La proposition de restitution du tracé de ce rempart, légèrement désaxé par rapport au mur de refend qui le surmonte, permet en premier lieu de réinterroger les anomalies constatées sur les fondations de la tour maîtresse. Comme nous l'avons dit plus haut, celles-ci présentent une dissemblance entre les moitiés nord et sud de la construction, qui avait déjà été constatée par Jean Mesqui (cf. *supra*). Cette différence de nature a été confirmée et même précisée par les sondages. Dans la moitié nord, les fondations sont apparentes, composées d'un blocage de moellons. La limite avec la partie appareillée de l'élévation, située vers 107 m NGF, indique que les sols contemporains du rempart étaient sans doute originellement 60 cm plus haut qu'actuellement, et ont donc été traversés lors de la construction du donjon par le creusement de la large tranchée de fondation identifiée dans le sondage n° 1 (F3). Dans la moitié sud, le parement en moyen appareil descend en revanche nettement en dessous du niveau de sol actuel. La réalisation du sondage n° 2 a permis d'observer que ce parement est encore présent sur une hauteur de 1,30 m au minimum sous le sol actuel, et descend donc encore probablement bien plus bas (Fig. 16, coupe 9, Fig. 8). Aucune tranchée de fondation n'a été identifiée, ce qui permet de penser que toutes les maçonneries de la partie sud ont été montées en aire ouverte. La très bonne préservation du traitement de surface des pierres et des joints indique par ailleurs que ces murs ont été rapidement enfouis. Il est donc vraisemblable que l'ensemble de la partie intérieure de la tour située au sud du parement de pierre sèche antérieur, a été massivement remblayé après la construction de la tour maîtresse, pour établir un niveau de sol intérieur constant, vers 107,10 m NGF.

De ces observations, on peut donc conclure désormais avec certitude que les sols au moment de la construction de la tour maîtresse n'étaient pas du tout au même niveau au nord et au sud. Autrement dit, celle-ci semble bien avoir été bâtie à l'emplacement d'une très forte rupture de pente (de l'ordre de plusieurs mètres), et celle-ci correspond parfaitement à l'alignement marqué par le mur en pierres sèches de la structure antérieure dégagée dans le sondage 1. Comme nous l'avons indiqué plus haut, pour expliquer cette différence dans les fondations de la tour maîtresse, Jean Mesqui évoquait déjà une possible "configuration naturelle du terrain à forte déclivité" (MESQUI 1998 : 82). Mais probablement trop suborné par l'hypothèse de la motte antérieure, il n'a peut-être pas voulu y voir un élément contradictoire qui viendrait la mettre en doute. Aussi préférera-t-il ne pas en donner d'interprétation définitive,

et même y voir plutôt un lien avec le "raccord du mur de refend", plutôt qu'à une adaptation à une configuration topographique antérieure. Cependant, les sondages effectués en 2015 tendent désormais à prouver que, non seulement il y a bien une forte déclivité, mais également que celle-ci n'a rien de naturelle. En considérant l'existence d'un grand rempart soutenu par un mur taluté d'orientation est-ouest, que la construction de la tour maîtresse serait venue "enjambrer", alors il apparaît logique que des tranchées de fondation aient été creusées pour toute la partie nord de l'édifice depuis le sommet du massif de terre, tandis que côté sud, les murs ont été montés sans tranchées, depuis le bas du mur de soutènement en pierres sèches habillant l'ouvrage. Selon cette hypothèse, la différence de niveaux de fondation de la tour maîtresse trouve ainsi une explication tout à fait cohérente.

La "butte" de terre à l'angle nord-est et les assises penchées  
du mur ouest de la chemise : le revers du rempart

Si l'on sort à présent de la tour maîtresse, d'autres éléments peuvent désormais être examinés selon cette nouvelle grille de lecture. Rappelons d'abord que l'hypothèse de la motte castrale antérieure au donjon, avait pratiquement été établie à partir du seul indice des restes de la "butte" artificielle de terre encore visible à l'angle nord-est de la tour maîtresse (Fig. 10). De fait, comme nous l'avons dit, la fondation étagée des contreforts de la face orientale, assure effectivement de l'antériorité de la dénivellation par rapport à la construction de la tour du XI<sup>e</sup> s. Cependant, celle-ci peut désormais être réinterprétée à la lumière de la nouvelle hypothèse, non pas comme les restes d'une motte, mais plutôt comme la conservation d'un fragment du massif de terre observé à l'intérieur de la tour maîtresse. La faible pente observée de cette butte de terre à l'extérieur (moins de 20°) pourrait d'ailleurs bien mieux s'expliquer dans l'hypothèse d'un rempart de terre dont le revers viendrait mourir en pente douce vers l'intérieur de l'espace fortifié, que dans celle d'une motte tronconique où l'on s'attendrait plutôt à observer une forte pente de l'ordre de 45°.

Une autre anomalie interrogeable à la lumière de cette nouvelle hypothèse concerne le mur en moyen appareil aux assises fortement inclinées, sur un petit segment de la chemise à l'ouest du donjon, et dont l'arrachement sous les murs du logis dit "des Gouverneurs" est observable depuis la cour à l'ouest de la tour maîtresse (Fig. 11 et Fig. 18). Là encore, Jean Mesqui avait déjà repéré cette anomalie qu'il imputait au fait que le mur de la chemise devait ici "descendre les pentes septentrionales de l'ancienne motte" (MESQUI 2003 : 212). De là, il précisait son

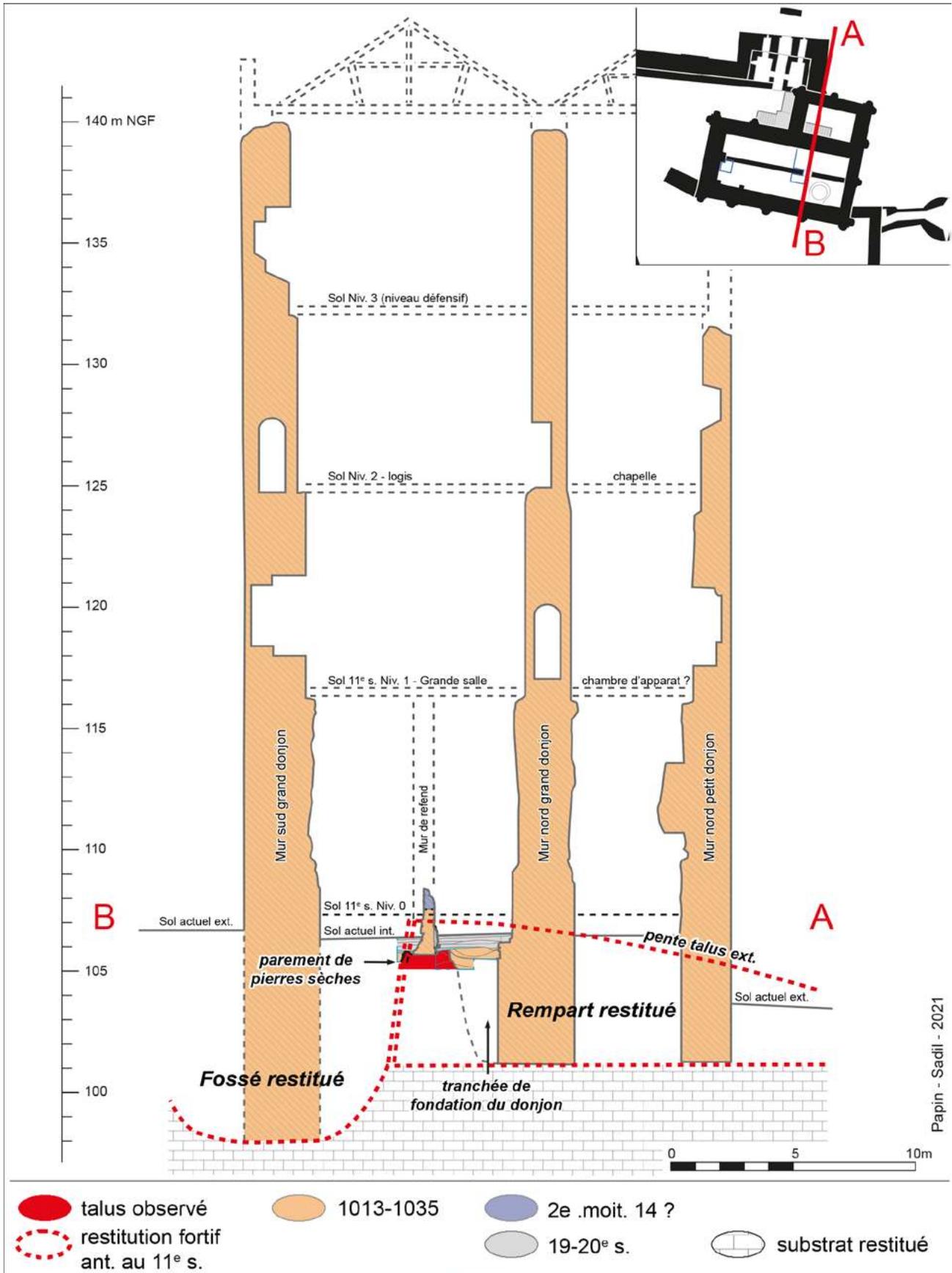


Fig. 17 - Fondation du mur ouest de la tour maîtresse dégagée dans le sondage 2 : parement de moyen appareil très bien conservé (P. Papin - Sadil).

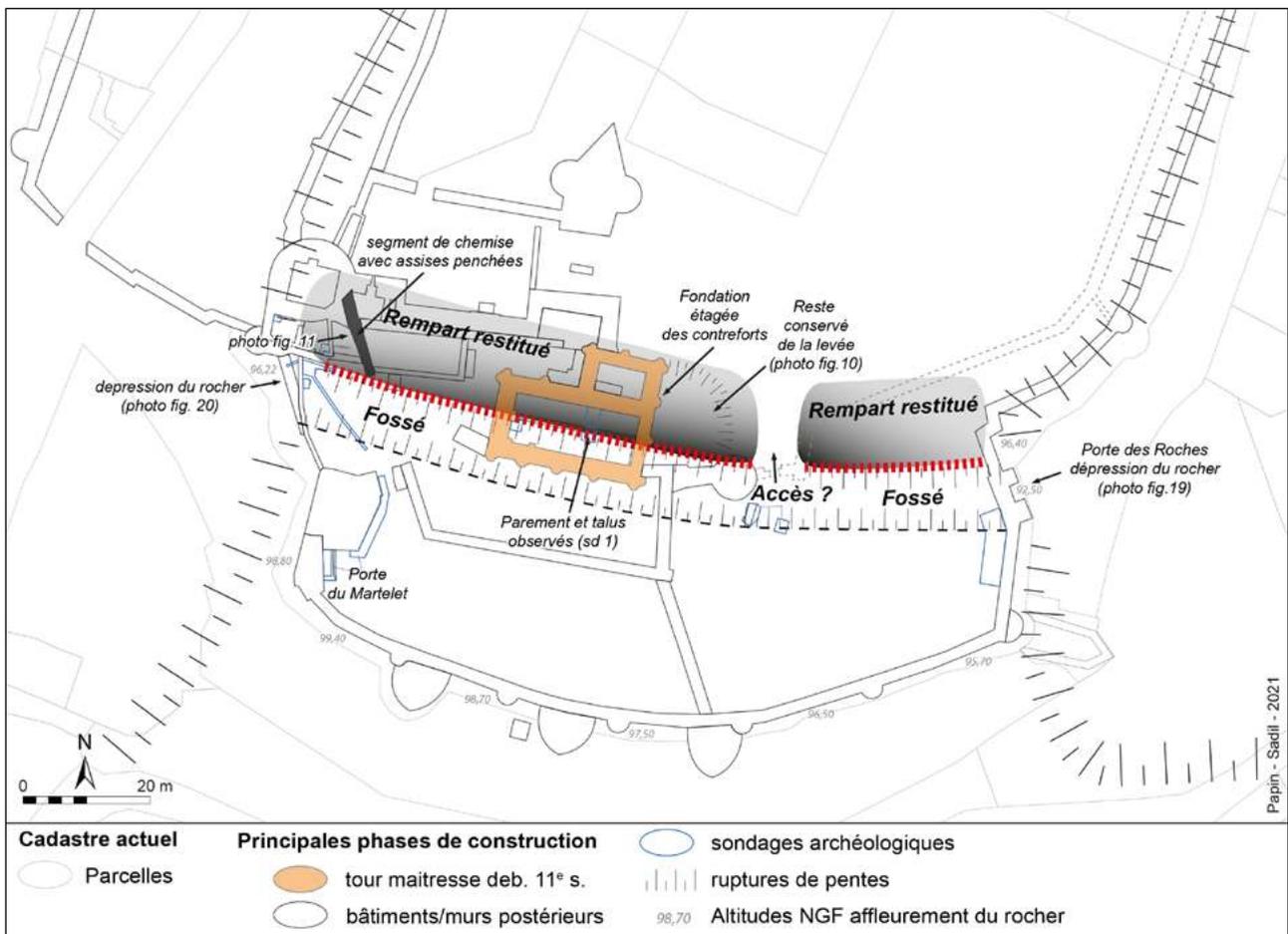


Fig. 18 - Coupe de la tour maîtresse avec restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur (P. Papin - Sadil).

plan original, de forme ovale, avec un grand axe (est-ouest) atteignant plus de 70 m de longueur et une tour maîtresse implantée, non pas strictement en son sommet, mais décalée sur le flanc nord-est. Mais il est possible de porter un nouveau regard sur ce curieux pendage. Comme pour les fondations étagées des contreforts du mur est de la tour maîtresse, on ne peut remettre en cause le fait que celui-ci soit dû à la présence d'une forte contrainte topographique antérieure à la construction. Ce pendage des assises de la chemise, de l'ordre de 6 à 7°, observable sur un segment d'une douzaine de mètres conservés à cet endroit, peut en effet difficilement être imputable à un effet de tassement postérieur. Si tel était le cas, il apparaît peu concevable que le logis dit "des gouverneurs" ou la tour Neuve se soit appuyés aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. sur cette portion de mur instable. Le pendage doit donc, comme le suggérait Jean Mesqui, bien être dû à l'existence d'une contrainte topographique. Contrairement au donjon où les fondations sont étagées, cette partie de la chemise, édiflée près d'un siècle postérieurement, aurait donc, selon un mode constructif différent, été volontairement

bâtie avec des assises inclinées afin de s'adapter à une déclivité du terrain.

Or, dans l'hypothèse d'un rempart, si l'on prolonge le tracé du mur taluté soutenant la levée de terre jusqu'au rebord occidental de l'éperon, selon l'orientation observée dans le sondage 1 dans la tour maîtresse, alors il s'avère que les assises penchées de la chemise se situent exactement sur l'emplacement du revers de l'ouvrage (Fig. 18). Par extension, ceci expliquerait pourquoi toutes les autres portions conservées de la chemise ne présentent pas de parements penchés analogues. En effet, dans la théorie de la motte castrale, d'autres portions de courtines auraient dû également être concernées par cette adaptation aux pentes de la motte, censément présentes partout autour de la tour maîtresse, ce qui n'est pas tout le cas. Dans l'hypothèse nouvelle, il devient possible de préciser comment la fortification a pu s'adapter au rempart préexistant. En effet, le mur sud de la chemise devait se trouver probablement au-delà du fossé précédant le rempart (cf. *infra*); le raccord à l'est du donjon a certainement été effectué à l'aplomb de l'ancienne escarpe; tandis que le mur nord de la chemise a été implanté *grosso modo* au pied de la le-

vée de terre, à l'intérieur de l'espace fortifié. L'angle nord-ouest de la chemise aurait donc été bâti ici – et uniquement ici – sur la pente intérieure du rempart.

Les indices de la présence d'un fossé au-devant du rempart

Il est par ailleurs très vraisemblable que ce rempart de terre et de pierre ait été élevé par le creusement d'un fossé au-devant pour barrer l'éperon, dont les déblais auraient été reportés vers l'intérieur formant ainsi la levée de terre, avec une escarpe parementée de pierres brutes directement tirées du creusement. L'existence de ce fossé est possiblement déductible en analysant les cotes d'affleurement du rocher tout autour du secteur sud de la forteresse, où l'on constate des anomalies. La première est celle de la position particulièrement basse de la Porte dite "des Roches", située à l'est du donjon, aménagée dans le front sud de l'enceinte édifiée à la fin du XII<sup>e</sup> s. Cette porte est visiblement installée dans une grande déclivité du rocher, dont l'affleurement général est situé nettement plus haut (Fig. 18 et 19). L'altitude de son seuil se situe ainsi vers 92,50 m NGF<sup>5</sup>, tandis que le contact entre le rocher et le pied des murs de l'enceinte visible immédiatement au nord est situé près de 4 m plus haut, vers 96,40 m NGF<sup>6</sup>.

Sur le front sud, le long des courtines à l'est des tours à becs, on retrouve les affleurements du rocher visibles entre 95,70 et 96,50 m NGF. À mesure que l'on va vers l'ouest, le rocher remonte progressivement, jusqu'à atteindre 99,40 m NGF au plus haut, entre la tour à bec la plus à l'ouest et la "Porte du Martelet". Si l'on remonte à présent vers le nord le long du front occidental, il est possible de percevoir une autre anomalie dans le rocher, bien que ce secteur soit plus fortement remanié que du côté de la "Porte des Roches". Ainsi, au contact entre plusieurs maçonneries situées au pied de la "Tour Neuve", se trouve là aussi une probable dépression du rocher, avec une altitude au fond située vers 96,20 m NGF (Fig. 20).

5. Ces informations topographiques avaient déjà été perçues par M.-E. Scheffer (SCHEFFER et CHAMPAGNE 2000 : 12-13), mais les cotes ont été vérifiées et corrigées le cas échéant à l'aide des modèles numérique 3D générés à l'occasion du diagnostic des murs d'enceinte en cours (RIOU et PAPIN 2021).

6. Il apparaît d'ailleurs probable que cette porte ait été volontairement installée au XII<sup>e</sup> s. au fond du fossé, traduisant la volonté de créer un accès depuis les parties basses de l'éperon à l'est (vers l'Indre et les parties anciennes de la ville autour de l'église Saint-Ours), tandis qu'à l'opposé, la porte du Martelet (dont le seuil se situait 8 m plus haut) permettait sans doute un accès depuis le plateau (DUFAY et PAPIN 2008).



Fig. 19 - Plan de restitution de l'hypothèse d'un rempart de terre et pierre antérieur à la tour maîtresse (P. Papin - Sadil).



Fig. 20 - Photographie de la porte des Roches sur le front sud-est, installée dans une dépression du rocher (P. Papin - Sadil).

En résumé, la forme globale de l'éperon sur le front sud forme une pente naturelle de l'ouest vers l'est. Mais de part et d'autre, deux dépressions franches du rocher semblent indiquer la présence d'un ancien fossé de l'ordre de 3 à 4 m de profondeur, dont la position coïncide parfaitement avec l'escarpe du rempart de pierre et de terre tel que nous proposons de le restituer.

#### Les éléments d'une restitution morphologique

D'autres informations topographiques permettent de se faire une idée de la forme globale du rempart antérieur à la tour maîtresse. Même si nous n'avons pas d'information précise sur le niveau du rocher à l'endroit de la tour (jamais observé directement), on peut penser, d'après des sondages géo-

techniques réalisés en 1989 dans et autour de la tour maîtresse (avant les restaurations) et en 1992 dans le parc Baschet à l'est, qu'elle se situait sur un point haut, avec un rocher naturel entre 100 et 101 m NGF<sup>7</sup>. Au sud-ouest de la tour maîtresse, le sommet de la levée de terre artificielle conservée culmine à plus de 107 m NGF. Si l'on restitue un fossé de 3 à 4 m de profondeur au-devant, alors il est possible que l'escarpe de l'ancien rempart ait atteint 8 à 10 m de hauteur (Fig. 17). Quant à la largeur de la levée de terre, si l'on se réfère aux restes de la butte à l'angle nord-est de la tour, alors celle-ci devait atteindre une vingtaine de mètres de largeur. C'est donc un ouvrage considérable qui a été édifié.

Si l'on prend à présent en considération la présence du gros trou de poteau, observé au sommet de la levée de terre dans le sondage 1, il est alors possible d'imaginer l'existence des structures en bois couronnant le rempart, comme des palissades, voire des tours. Enfin, il est également possible d'engager une réflexion autour d'une vraisemblable porte aménagée dans cet ouvrage. Pour ceci, deux éléments peuvent être pris en compte. Le premier est celui du tracé de la chemise, se raccordant curieusement à l'angle sud-est de la tour maîtresse après un angle saillant. Ce tracé aurait-il pu être imposé par l'existence d'un accès au château depuis le sud situé immédiatement à l'est ? Un autre élément que l'on peut prendre en compte allant dans le même sens, est la présence d'une porte aménagée dans l'enceinte de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> s. (Fig. 2). Certes, le segment d'enceinte qui se situait dans le parc Baschet à l'est du donjon et qui se raccordait à la chemise a totalement disparu aujourd'hui, mais il apparaît encore sur deux plans du début du XIX<sup>e</sup> s. (Fig. 21). Or, au moins une porte est représentée sur ce segment, dont on peut penser qu'il possède une origine ancienne. L'implantation de la tour "Philippe Auguste" (du début du XIII<sup>e</sup> s.), venant renforcer la protection de cet accès en constitue sans doute une des meilleures preuves. Or, dans la perspective d'une continuité topographique et fonctionnelle, celle-ci aurait-elle pu reprendre l'emplacement d'une entrée primitive située dans le rempart antérieur au XI<sup>e</sup> s. ? Ces dernières réflexions, que nous reconnaissons conjecturales, doivent évidemment être considérées avant tout comme des hypothèses de travail, guidant d'éventuelles recherches à venir.

Quoi qu'il en soit, à la lumière des résultats des sondages et des analyses, il apparaît en tout état de cause que l'hypothèse traditionnelle de la motte

castrale antérieure à la tour maîtresse, semble devoir être abandonnée, au profit de celle d'un rempart de terre et de pierre barrant l'éperon, sur lequel la tour maîtresse a par la suite été édifiée (Fig. 22). Cette proposition a donc le mérite de rendre compte des faits et de proposer des explications à un certain nombre d'anomalies observées. Il semble donc qu'il ne faille plus considérer Loches comme l'exemple type d'un donjon de pierre qui serait venu remplacer une tour de bois couronnant une motte castrale.

#### DATATION ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'OUVRAGE DANS LE CONTEXTE DE LOCHES AVANT L'AN 1000

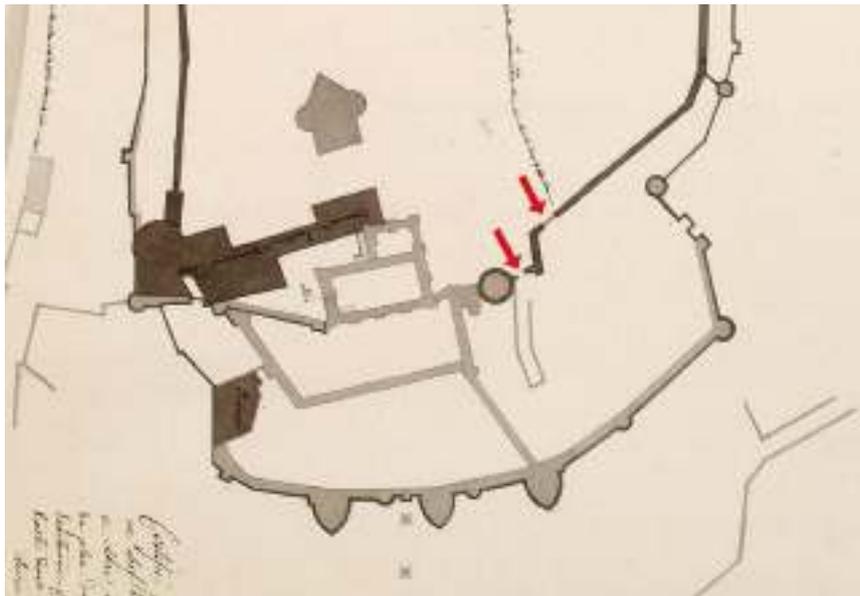
##### De maigres indices de datation

Les éléments à disposition pour établir précisément la datation de cette fortification sont peu nombreux. Le premier est avant tout stratigraphique, c'est à dire l'antériorité avec la tour maîtresse dont la construction débute assurément vers 1012-1013. Les niveaux fouillés lors des sondages n'ont livré quant à eux qu'extrêmement peu de mobilier archéologique. Dans les remblais constitutifs du rempart, un seul et unique petit tesson de céramique a été recueilli, de couleur noire, à la surface lissée, probablement du très haut Moyen Âge, mais dont l'expertise<sup>8</sup>, au vu de la pâte, émet un doute raisonnable sur une possible antériorité (protohistorique ?). Une autre indication par le mobilier réside dans la présence de deux tessons d'un même vase provenant du probable arrachement du poteau situé au sommet du rempart. Ces fragments, à la surface grise et à pâte claire rosée sont datables de la fin du X<sup>e</sup> ou du début du XI<sup>e</sup> s. Ceci semble donc indiquer que la structure de bois qui surmontait ce dernier à cet endroit a été démolie à l'occasion de la construction de la tour maîtresse, pas avant.

Aucun élément datant ne peut donc être pris en considération. Le fait que la tour maîtresse vienne s'adapter à la présence de ce rempart antérieur, indique simplement que celui-ci était bien en fonctionnement au moment de sa construction. Son origine antérieure à 1012 est donc le seul élément concret pour dater l'ouvrage, dont la forme et le mode de construction ne permettent pas non plus d'affiner la datation.

7. Rapports dactylographiés de la Société SOPENA 1989 et 1992, commandés par le conseil général d'Indre-et-Loire.

8. L'expertise chronologique du mobilier en céramique a été réalisée par Philippe Husi (LAT-CITERES).



**Fig. 21** - Détail du plan de Vallée (1806 ADIL fi IV\_31\_2\_1) ; les flèches rouges indiquent les portes anciennes dans l'enceinte disparue fin XI-début XII<sup>e</sup>s.



**Fig. 22** - Évocation 3D de la tour maîtresse bâtie au-dessus du rempart antérieur (Modèle 3D : P. Papin, K. Pellerin, Sadil ; texture : J. Peltier, J.-B. Lacroix, 2021).

formalisée au cours des années 1980 à la suite du premier colloque qui leur a été consacré à Caen, organisé par Michel de Boüard, Joseph Decaens et André Debord (COLLECTIF 1981), ayant débouché sur des tentatives d'inventaires précis et normés (PESEZ 1982)<sup>9</sup>. On ne compte plus depuis les programmes régionaux, ou les approches monographiques consacrées aux sites utilisant ce mode de fortification. Cependant, l'omniprésence dans ces études de la problématique particulière des sites à motte castrale, autour de laquelle se développent une ou plusieurs basses-cours protégées d'un rempart et d'un fossé, a bien souvent focalisé l'attention. Toutefois, une diversité typologique a été mise en évidence (BOURGEOIS 2013 : 468-470). Outre les sites à motte, les fortifications de terre prennent également la forme de simples enceintes annulaires, allant des sites de modestes dimensions, souvent liés à des établissements seigneuriaux de la petite ou moyenne aristocratie, à de vastes enceintes s'adaptant à un relief ou à des éperons barrés, à mettre à l'initiative de princes ou de puissants établissements religieux.

De la pertinence des éléments de comparaisons :  
la question des fortifications de terre médiévales

Depuis plus d'un demi-siècle désormais, la problématique des fortifications en terre médiévales est développée par les chercheurs spécialistes de l'archéologie des sites élitaires. Elle a surtout été

9. Sur ces questions de l'historiographie des études des fortifications de terre, on renverra aux pages consacrées à ces questions dans les articles de synthèse de Michel Collardelle (COLLARDELLE et VERDEL 2004) ou de Luc Bourgeois (BOURGEOIS 2006, 2013) et à leur abondante bibliographie, mais aussi aux articles : FLAMBART-HERICHER et LEPEUPLE 2010 ou encore ZADORA-RIO 2014a.

La question de la présence de fortifications de terre sur les grands sites castraux royaux ou princiers est néanmoins souvent peu abordée, principalement en raison des nombreuses constructions postérieures et leur remplacement par des ouvrages de pierre, ayant souvent fait disparaître ces aménagements plus anciens. En outre, ces grands sites sont, comme à Loches, souvent installés au sein de *castra* de tradition Antique (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.), dont on suppose la plupart du temps, en l'absence de données archéologiques, une perdurance dans leurs états initiaux tard dans le Moyen Âge. Toutefois, pour quelques sites comtaux ou ducaux ayant bénéficié de fouilles, on trouve quelques cas de traces de fortifications mêlant fossés, remparts formés d'une levée de terre surmontée de structures en bois, parfois renforcés de murs de pierre formant escarpe. Ainsi, à Château-Thierry (Aisne), un système de fortification associant terre et bois a été mis en évidence, qui connaît plusieurs états se succédant aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s., que François Blary replace dans le contexte de l'émergence du comté de Champagne (BLARY 2012). Si la levée de terre sur lequel les structures en bois s'implantent n'a pas été perçue à la fouille du fait des fortifications postérieures, elle est toutefois supposée. Trois sites étudiés par Annie Renoux présentent également les traces de fortifications en terre (RENOUX 2012) : le château de Montfélix des comtes de Champagne (Chavot, Marne), avec un site d'éperon qui présente un "puissant talus de barrage précédé d'un fossé" daté du X<sup>e</sup> s. ; le château de Mayenne (Mayenne), où, sous un mur d'enceinte maçonné du X<sup>e</sup> s., les vestiges d'un ouvrage en terre ont été décelés, attribués à Charles le Chauve ; enfin, le château de Fécamp (Calvados) où une vaste enceinte en terre enferme un espace de près de 10 ha, peut-être dès le milieu du IX<sup>e</sup> s., avant l'établissement au tout début du XI<sup>e</sup> s. du site du palais ducal défendu d'un nouvel enclos elliptique de 2 ha décrit comme une "structure mixte qui combine les avantages de la maçonnerie et de la terre". Cette dernière est composée d'une levée large de 20 m, renforcée en sous-œuvre de maçonneries et jalonnée de tours en pierre. On mentionnera également le site du château de Guingamp, abordé dans le cadre de l'archéologie préventive. Une portion d'un rempart daté des premières décennies du XI<sup>e</sup> s. a en effet été découvert, formé d'une levée de terre (arasée) large de 6 m à sa base, parementée à l'extérieur de pierres sèches, précédés d'un large fossé (5 m de profondeur, 6 à 8 m à l'ouverture), sous les vestiges maçonnés du château ducal postérieur (BEUCHET 2014). On pourra encore évoquer, plus proche, le site de Blois, pour lequel on suppose, au X<sup>e</sup> s., le creusement d'un grand fossé barrant l'éperon sur lequel se développe par la suite le château comtal, puis royal, et qui de-

vait en tout état de cause être doublé d'une levée de terre (AUBOURG et JOSSET 2001).

Globalement, les recherches tendent à montrer que la mise en œuvre des fortifications de terre couvre au Moyen Âge une large chronologie (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. jusqu'au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.). Cette forme de fortification, la plus simple et la plus "naturelle", consistant à former une levée de terre formant rempart avec des matériaux provenant du creusement d'un fossé, parfois parementé de pierre, et surmonté de structures de bois, est extrêmement répandue à la fois géographiquement et chronologiquement. Sa mise en œuvre varie peu et les comparaisons morphologiques ne sauraient donc apporter, en soit, d'argument à la datation précise de l'ouvrage de Loches. De nombreuses contributions tendent néanmoins à démontrer que leur multiplication est liée à la "mutation des structures seigneuriales", accompagnée d'une prolifération des sites fortifiés à partir de la fin du IX<sup>e</sup> s. et surtout aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. (BOURGEOIS 2013 : 463). Par ailleurs, à travers les quelques exemples de sites princiers que nous avons pu mentionner, parmi les mieux documentés, on perçoit effectivement que l'existence de ces fortifications médiévales de terre est le plus souvent reliée à l'émergence des grandes principautés territoriales, à partir de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s.

#### L'évolution du statut de Loches du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle

Pour le cas du rempart de Loches, le seul indice de datation concret est donc l'antériorité avec la construction de la tour maîtresse, soit avant 1012. Mais pouvons-nous, à travers une analyse du contexte historique et des connaissances archéologiques (renouvelées depuis quelques années), établir un moment paraissant le plus privilégié pour l'établissement de la fortification ?

Loches fait donc partie de ces sites princiers à s'être structuré au sein (et autour) d'une enceinte Tardo-Antique. Grégoire de Tours, mentionne en effet la fondation d'un monastère par un moine nommé Ours, sous l'épiscopat de Volusianus (488-496), "au pied d'une montagne, qui est maintenant dominée par un *castrum*"<sup>10</sup>. Une petite portion de cette fortification datable de la fin du V<sup>e</sup> s. ou du début du VI<sup>e</sup> s., a été pour la première fois identifiée lors des récentes fouilles programmées, associée aux traces d'un habitat élitaires situé dans l'angle nord-

10. *Liber Vitae Patrum*, M.G.H., XVIII, 1: "[...] *commissamque Leobatio proposito summam regulae, monasterium aliud statuit, quod nunc Loccis vocant, situm scilicet super fluvium Angerem in recessu montis, cui nunc castrum supereminet, ipso nomine ut monasterium vocitatum [...]*".

ouest, occupé jusqu'à la première moitié du VII<sup>e</sup> s. (PAPIN 2018 : 65-78 ; PAPIN et RIOU 2019 : 60-75).

Par la suite, la situation de Loches n'est éclairée que de très peu de sources écrites. Toutefois, un article de Jacques Boussard intitulé "L'ouest du royaume franc aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles", aide à comprendre l'évolution de la situation politique dans la région, et par extension celle de la place du *castrum* de Loches (BOUSSARD 1973). À la fin du VI<sup>e</sup> s., les Vascons font leur apparition au nord de Pyrénées, que les rois Francs, maîtres de l'Aquitaine depuis la bataille de Vouillé en 507, peinent à contenir. Ceci aboutira sous Dagobert I<sup>er</sup> (623-639), à la création d'une "marche" au nord de la Garonne et de la Dordogne, placée sous le contrôle de son frère Caribert. Mais lors de la période "d'anarchie" (selon le mot de Boussard), régnant dans les royaumes Francs à partir de la fin du VII<sup>e</sup> s., les Vascons vont étendre leur domination vers le nord, jusqu'à la Loire. En 720, un de leur chef nommé Eudes, s'allie à Chilpéric II (roi de Neustrie), contre Charles Martel qui les défait à Cambrais, puis les repousse au sud de la Loire. Eudes livre alors Chilpéric à Charles Martel, puis, en 732, le premier appelle à l'aide les Sarrasins, mais il est de nouveau battu par le second à la fameuse bataille de Poitiers. Eudes meurt en 735 et Charles en profite pour repousser les Vascons jusqu'à la Garonne. Lui-même meurt en 741 et c'est dans ce contexte qu'une grande rébellion de nobles Aquitains à lieu, sous la direction du "duc" Hunoald, fils d'Eudes. Les chroniques relatent alors que Pépin et Carloman, fils de Charles Martel, passent la Loire à Orléans, poursuivent les rebelles jusqu'à Bourges, puis attaquent et détruisent le *castrum* de Loches – ce qui constitue l'unique apparition de la place dans les sources entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s.<sup>11</sup>. Après le couronnement de Pépin, un nouveau chef Vascon nommé Waïfre, qualifié en 760 de "prince d'Aquitaine", apparaît dans les sources. Combattu par Pépin, Waïfre perd peu à peu les villes et places fortes du nord de l'Aquitaine et se replie sur la Gascogne, où il est tué en 768. Pépin meurt

peu après, mais il aura œuvré pour la reconstitution d'une marche jusqu'à la Garonne. Des incursions des Vascons au nord sont toutefois mentionnées pendant cette période, notamment en Touraine.

Archéologiquement, les désormais nombreuses fouilles menées au nord du château, établissent de manière systématique que cette période allant du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. correspond à un *hiatus* général de données (PAPIN 2014 à 2017 ; PAPIN et RIOU 2019). La quasi-absence de structures et de mobilier contraste clairement avec les périodes antérieures et postérieures, permettant de penser que l'occupation du *castrum* connaît un très net déclin. L'habitat élitaires des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. qui se trouvait dans l'angle nord-ouest du *castrum* semble notamment déserté. L'évènement militaire relaté dans les textes en 742, au cœur de ce *hiatus*, étant matériellement non documenté, il est possible que celui-ci fut le fruit d'un réinvestissement militaire ponctuel et opportuniste par l'aristocratie locale d'une place forte plus ou moins abandonnée par le pouvoir royal. Mais c'est donc vraisemblablement le *castrum* (dans son état primitif) qui, en 742, est assiégé par Carloman et Pépin, et dont les sources mentionnent alors sa destruction (*funditus subvertunt*). Il semble toutefois que cela fut légèrement exagéré par les chroniqueurs. Si des pans de ce *castrum* sont peut-être effectivement mis à mal (probablement le front sud, le plus exposé), d'autres portions, notamment au nord, vont rester encore longtemps actives. Pour preuve, les principaux éléments du palais des comtes d'Anjou (*aula* et collégiale) à partir du X<sup>e</sup> s., vont venir s'installer le long de sa limite nord, qui semble jouer un rôle topographique important<sup>12</sup> (PAPIN 2018 ; PAPIN et RIOU 2019). Quoi qu'il en soit, on peut douter que Pépin et Carloman, et à leur suite les premiers rois carolingiens, aient consenti à laisser des places fortes se reconstituer aux marges de ces territoires remuants. D'ailleurs, si les chroniques relatent que lors de ses expéditions Pépin fait relever les fortifications de certaines villes conquises au nord de l'Aquitaine (notamment Poitiers, Brive, Limoges, Saintes, Périgueux et Angoulême), il n'est pas fait état du devenir de Loches (BOUSSARD 1973). Cette période d'indigence des sources, tant écrites qu'archéologiques, ne semble donc pas forcément

11. Continuation de Frédégaire, M.G.H, éd. Kruch, II, Hanovre, 1888, p. 180 : " *Carlomanus atque Pippinus germani principes [...] Chunualdo duce peresquentes fugant, cuncta vastantes Lucca castrum dirigunt atque funditus subvertunt, custodes illius castris capiunt ; etenim victores existunt. Praedam sibi dividendes, habitatores ejusdem loci secum captivos duxerunt* ". L'évènement est également relaté dans les *Anales Mettenses Priores*, (*Scriptores Rerum Merovingicarum*, éd. Von Simon, Hanovre, 1905, p. 33) : " *Carlomanus et Pippinus itinere partibus Aquitanae cum exercitu adversus Hunaldum perrexerunt [...] Ipsi vero Ligerim transeunt germani Aquitaniam vastant fugientem Hunaldum persequentes. Inter aliasque firmitates, castrum quod appellatur Lucas viriliter conquererunt et misericorditer civibus captis pepercerunt* ".

12. L'*aula* en pierre, mise au jour entre 2016 et 2018 au nord du site, datée du début du XI<sup>e</sup> s. sera notamment implantée de manière strictement parallèle à la portion du *castrum* mise au jour en 2017, sur laquelle des traces de reprises des élévations ont été perçues au XII<sup>e</sup>, puis au XV<sup>e</sup> s. Ce n'est qu'à la fin du XV<sup>e</sup> ou au tout début du XVI<sup>e</sup> s. que ce tracé d'enceinte sera totalement arasé.

la plus judicieuse pour placer la construction d'un nouveau rempart au sud du château<sup>13</sup>.

Après les épisodes violents du VIII<sup>e</sup> s., la situation de Loches sera de nouveau éloignée des zones de tensions. Sous le règne de Charles le Chauve (843-877), selon les *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*<sup>14</sup>, le "castellum" de Loches est donné à l'un de ses fidèles, un noble originaire d'Orléans, nommé *Adelaudus*. Ce don intervient ainsi pendant une nouvelle période troublée qui va concerner les pays de la Loire Moyenne, celle des invasions normandes. Nombreux sont d'ailleurs les auteurs, à l'instar d'Edmond Gautier (GAUTIER 1881 : 5-6) jusqu'à Pierre Héliot et Marcel Deyres (HÉLIOT et DEYRES 1987 : 16), à avoir rapproché ce don avec le contexte des expéditions des Vikings, présumant que Loches dut constituer un "centre de résistance". Ceux-ci remontèrent en effet de nombreuses fois la Loire entre 853 (date du premier pillage de Saint-Martin et de Marmoutier) et 903 (date du fameux épisode des reliques de Saint-Martin portées sur les murailles de Tours, suivi de la déroute des Normands, MABILLE 1869). Cependant, lorsque l'on y regarde de près, les sources ne font aucune mention d'une incursion loin des grands fleuves (à l'exception de la vallée de la Vienne en 879). La navigation sur l'Indre étant impossible, il est donc probable que le sud-Touraine soit resté assez loin du théâtre des événements. Par ailleurs, les menaces pesaient lourd sur les villes proches des vallées navigables, si bien que les grands efforts de fortifications durent avant tout être concentrés sur ces lieux, notamment en 869, lorsque Charles le Chauve prescrit à Huges l'abbé, nouveau comte d'Anjou et de Touraine, de fortifier les villes du Mans et de Tours. Là encore, quoi qu'ont pu en dire certains chercheurs, il paraît donc douteux que Loches joua un grand rôle dans la "résistance". Ce n'est donc pas non plus dans ce contexte que la fortification mise au jour sous le donjon semble devoir se placer, d'autant que, à ce moment, les données archéologiques sur le site restent globalement toujours aussi discrètes.

#### Une œuvre des premiers comtes d'Anjou ?

13. Certes, il n'est pas impossible qu'un système défensif bien plus ancien ait pu exister. Les fouilles programmées ont d'ailleurs attesté une occupation du site au moins depuis le Néolithique moyen. Nous verrons cependant dans la suite du présent article que le rempart mis au jour ne semble guère très antérieur à la tour maîtresse du XI<sup>e</sup> s., et qu'une datation ancienne, pré ou protohistorique, doit sans nul doute être écartée.

14. *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Halfen et Poupardin, Paris, 1913. Compilées pour l'essentiel entre 1100 et 1140.

Toujours selon les *Chroniques des comtes d'Anjou*, c'est vers 900, lors du mariage de Foulque le Roux et de Roscille, petite fille d'*Adelaudus* (à qui Charles-le-Chauve avait donné la place), que Loches échoit dans le domaine des comtes d'Anjou. Or, cette période qui voit l'émergence des grandes principautés territoriales, va placer Loches au cours du X<sup>e</sup> s. dans une situation particulière. L'implantation de ces puissants pouvoirs, prolongée par le jeu des vassalités avec les petites seigneuries, va faire de Loches une quasi-enclave angevine au sud du *pagus* de Tours, très excentrée par rapport au cœur du comté d'Anjou, autour de laquelle les comtes de Blois et de Poitiers exercent leurs autorités (BOUSSARD 1962). Loches va ainsi devenir une possession essentielle et stratégique des Angevins, qui va prendre toute son ampleur à la fin du X<sup>e</sup> s. En effet, si Foulque I<sup>er</sup> le Roux (898-942) et Foulques II le Bon (942-958) vont, sous l'égide des rois Francs, d'abord être plutôt alliés avec leurs voisins, la situation va considérablement se dégrader durant le dernier tiers du X<sup>e</sup> s. Geoffroy Grisegonelle (958-987), va d'abord mener une politique de conquête vers le Poitou : après avoir vaincu Guillaume Fièrbrace, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, à la bataille des Roches en 970, il s'empare notamment des villes de Loudun et de Mirebeau. Il s'allie par ailleurs avec les vicomtes de Thouars et marie sa fille à un comte d'Angoulême. Mais c'est contre les Blésois que les tensions vont devenir les plus importantes, en particulier après la mort de Thibaut le Tricheur en 975. Geoffroy Grisegonelle et le nouveau comte de Blois, Eudes I<sup>er</sup>, vont notamment s'opposer dans un premier temps en soutenant deux prétendants différents au comté de Nantes, ce qui aboutira en 981 à la bataille de Conquereuil, de laquelle Geoffroy sort victorieux. Débute alors une guerre entre les comtes d'Anjou et de Blois qui va se prolonger pendant des décennies, et se déroulera en grande partie sur le territoire de la Touraine. Le contrôle de la cité de Tours va notamment être le point d'orgue des conflits, qui se concluront seulement sous Geoffroy II Martel (1040-1060) avec la prise de Tours en 1044 et l'éviction des Blésois et de leurs alliés de Touraine (BOUSSARD 1963).

Ainsi, il apparaît possible de mettre en relation la construction d'une nouvelle fortification sur le site de Loches avec cet investissement de la place par les comtes d'Anjou, à partir de 900. Plus précisément la seconde moitié du X<sup>e</sup> s., correspondant à la période d'envenimement des relations entre les comtes d'Anjou, seigneurs de Loches, et leurs voisins, apparaît comme une période particulièrement propice au renforcement militaire de la place auquel le rempart récemment mis au jour pourrait participer. Cette hypothèse de datation du rempart,

contrairement aux précédentes, présente plusieurs arguments qui permettent de la conforter.

Le premier est sans doute le très net regain d'activité constaté archéologiquement, en particulier lors des fouilles programmées menées au nord du site : dans l'angle nord-ouest du *castrum*, deux bâtiments en bois sont successivement construits au cours du x<sup>e</sup> s. (Fig. 23) (PAPIN et RIOU 2019 : 79-99). Le second état de bâtiment possédait une surface estimée de plus de 200 m<sup>2</sup>. Les restes d'un mur du x<sup>e</sup> s. en moellons, ont également été très partiellement identifiés, démontrant la mise en place d'un complexe d'édifices, dont la morphologie et le mobilier associé (notamment faunique) évoque clairement le caractère résidentiel socialement très élevé. Dans l'espace situé à la pointe nord de l'éperon, on observe la mise en place d'une zone de basse-cour : multiplication de silos, fosses, petits trous de poteau associés à des sols extérieurs et à des traces d'activités artisanales (PAPIN 2015 et 2016). Tout semble désormais montrer que les comtes d'Anjou font de Loches une résidence de premier plan. Ce statut est d'ailleurs renforcé à partir des années 960 avec la fondation de la collégiale Notre-Dame par Geoffroy Grisegonelle, pouvant être considérée comme un acte aussi pieux que politique, permettant de renforcer l'influence angevine sur le sud-Touraine (PAPIN et GAULTIER 2020 : 101)<sup>15</sup>. Ainsi, il ne paraît pas impossible que l'implantation d'un logis seigneurial et la fondation de la collégiale, se soient accompagnées parallèlement d'un renforcement militaire de la place, matérialisé par l'édification d'un nouveau rempart au sud du château. D'autant que, si l'on en juge par les connaissances sur la topographie du site au x<sup>e</sup> s., les premières installations palatiales se font alors au sein de la première enceinte du *castrum* (Fig. 24). Or, celui-ci ne s'étendait vraisemblablement pas, selon de récentes hypothèses, jusqu'à l'actuel front sud du château. Une analyse liant la topographie historique, indices morphologiques du parcellaire, et quelques considérations sur des anomalies observées sur les enceintes postérieures, permettent en effet de penser que le front sud du *castrum* se situait plutôt probablement en limite sud du quartier canonial, soit une centaine de mètres au nord de la tour maîtresse (RIOU et PAPIN 2022). La construction d'un nouveau rempart, au x<sup>e</sup> s., aurait donc consisté non seulement à rétablir une fortification efficace du site (peut-être dégradée depuis le siège de 742), mais également à agrandir l'espace castral. Or, il ne serait pas improbable que cet élargissement au sud, puisse être en lien direct avec la

fondation de la collégiale. Celle-ci a en effet nécessairement dû s'accompagner d'une cession de terre au sein du *castrum* pour l'installation des bâtiments permettant d'accueillir les douze chanoines mentionnés dans la charte de fondation<sup>16</sup>. Le développement du quartier canonial dans la partie centrale du château, dont les maisons encore conservées sont certes plus tardives – la plus ancienne identifiée remontant tout de même aux XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s. – a probablement fossilisé ces espaces concédés vers 963-965. Autrement dit, l'augmentation de l'espace castral aurait consisté à recréer une sorte de “marche militarisée” sur le front sud, en parallèle de la création d'un espace canonial, occupant un large angle sud-est du *castrum* primitif<sup>17</sup>.

Un autre élément d'ordre historique et documentaire peut être évoqué pour conforter l'idée du passage à un nouveau statut de Loches au cours du x<sup>e</sup> s. : celui de la qualification comme “*vicaria*” dans un acte de donation à l'abbaye Saint-Florent de Saumur de 965 ou 966<sup>18</sup>. Or, auparavant, d'autres localités situées près de Loches comme Dolus ou Chambourg, sont mentionnées en tant que telles à plusieurs reprises entre le VIII<sup>e</sup> et le début du x<sup>e</sup> s., tandis que Loches, comme nous l'avons vu, est pratiquement absente de la documentation. Ce terme de *vicaria* (ou “viguerie”) apparaît surtout usité à la fin du VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> s. pour désigner un niveau administratif carolingien intermédiaire entre le *pagus* et la *villa* (ZADORA-RIO 2014b). D'après Élisabeth Zadora-Rio, l'existence de plusieurs vigueries rapprochées les unes des autres pourrait résulter du fait qu'elles relevaient d'autorités différentes, superposées sur le même territoire. Dans le cas du sud de la Touraine elles seraient réparties entre les comtes d'Anjou et de Blois (ZADORA-RIO 2008 : 110-111). Cependant, on ne peut s'empêcher de constater que, alors qu'un site comme Chinon est mentionné à 19 reprises comme *vicaria* au cours des VIII<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> s., Loches n'est cité qu'une seule fois et apparaît comme l'une des mentions les plus tardives en Touraine (fin x<sup>e</sup> s.). On serait donc plutôt tentés de

15. Politique de fondations religieuses par la suite poursuivie par Foulques Nerra, avec la fondation de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches en 1007. Sur ces questions : voir FOULON 2005.

16. Document retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : 1-10.

17. L'ensemble de ces réflexions sur l'évolution de la topographie du château au cours du haut Moyen Âge restent doivent naturellement être considérées comme des hypothèses de travail. L'achèvement des fouilles programmées en cours et l'exploitation de ses résultats permettront certainement à l'avenir de préciser encore les données sur l'extrême nord du site. Il serait en outre très utile de pouvoir engager des sondages pour confirmer ou infirmer l'hypothèse de l'emplacement du tracé sud du *castrum* tardo-antique.

18. Archives Départementales du Maine-et-Loire H1838, n° cité dans LORANS 1996 : 36.

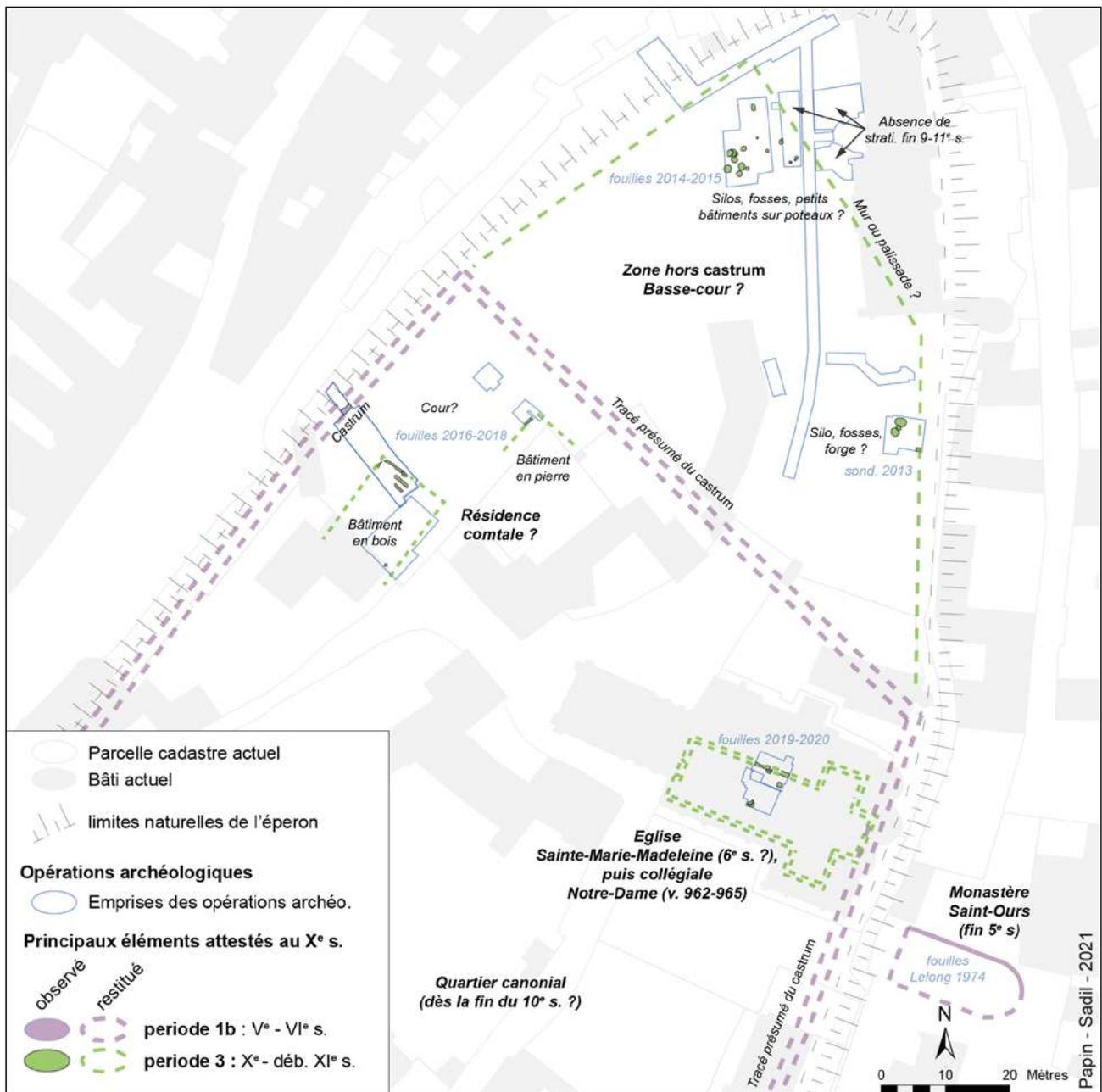


Fig. 23 - Plan de la "zone palatiale" des comtes d'Anjou au x<sup>e</sup> s. (P. Papin - Sadil).

suivre l'avis d'Élisabeth Lorans qui formule l'idée que l'unique mention tardive de Loches en tant que *vicaria* en 965-966 traduit probablement l'affaiblissement puis la disparition des anciens centres administratifs carolingiens dans le courant du x<sup>e</sup> s. (LORANS 1996: 36-38). Autrement dit Loches, qui aurait fait partie aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. de la *vicaria* de Dolus, puis de Chambourg, et n'aurait eu pour sa part aucun rôle de centre administratif (période pendant laquelle par ailleurs, on l'a dit, peu d'activité sont perceptibles au sein du site sur le plan

archéologique), aurait pris le pas sur ces dernières, dans la seconde moitié du x<sup>e</sup> s., au moment même où les comtes d'Anjou investissent la place et en font à la fois une de leur résidence principale et un centre religieux d'importance<sup>19</sup>. Ainsi, bien qu'elle

19. Notons que Geoffroy Grisegonelle place à la collégiale de Loches une relique majeure, la ceinture de la Vierge, qui va contribuer grandement au prestige de ce pôle religieux pendant tout le Moyen Âge et au-delà.

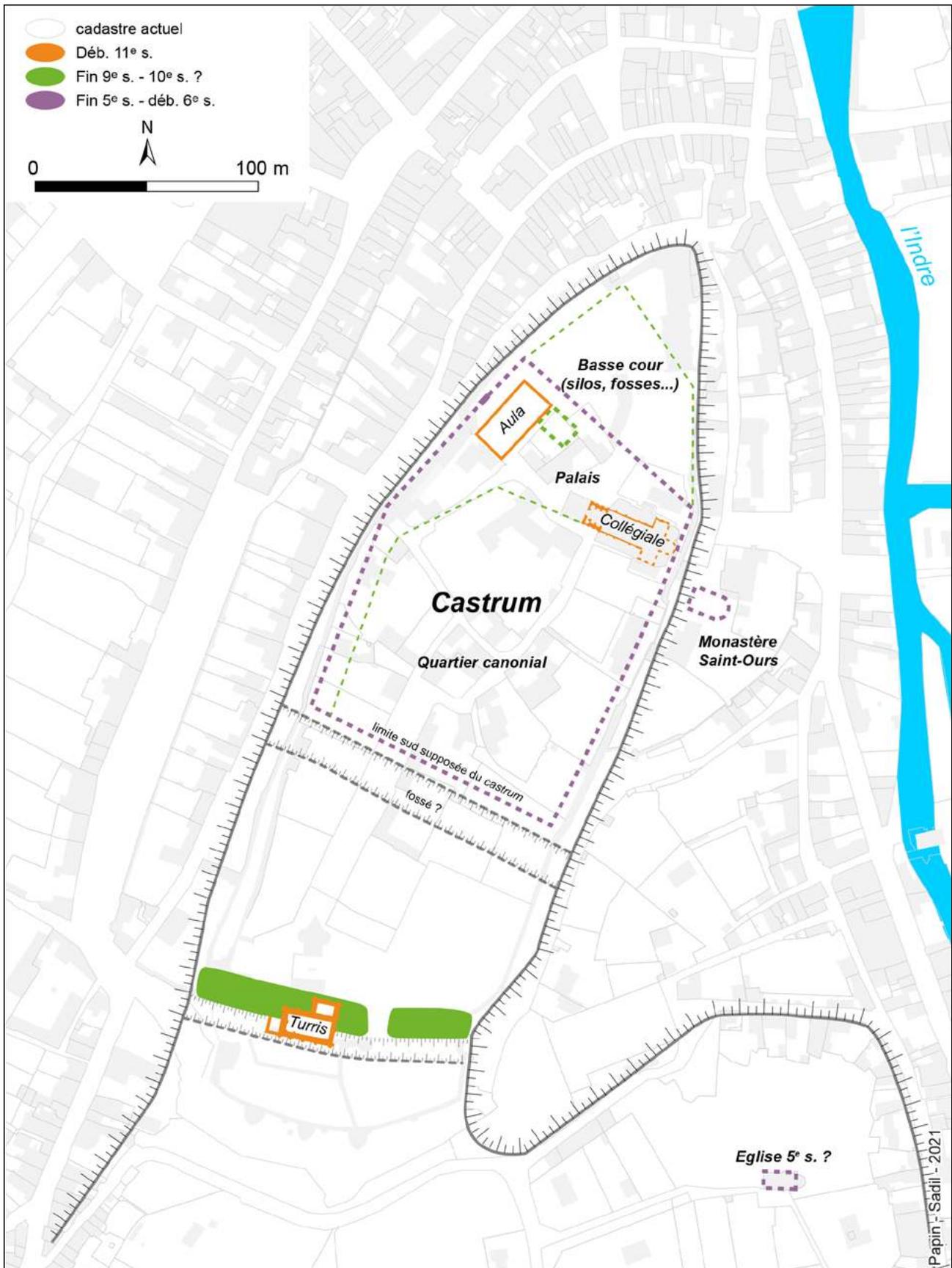


Fig. 24 - Plan des connaissances sur la topographie historique du château de Loches à la fin du x<sup>e</sup> s. (P. Papin - Sadil).

ne soit pas mentionnée en tant que telle dans les sources, Loches devient alors probablement l'une des puissantes *vicariae castris* de la région, liées à l'émergence des grandes seigneuries banales d'Anjou et de Blois, comme Chinon, Saumur ou L'Île-Bouchard. Finalement, cette apparition tardive de Loches en tant que viguerie, concordant avec le regain de "dynamisme" archéologique (développement de la résidence comtale et la fondation de la collégiale), semble donc la période la plus favorable à la construction d'un rempart. Ces constructions tradiraient ainsi matériellement une évolution globale du statut du site, à la fois sur le plan administratif, politique, religieux, mais aussi militaire.

Enfin, un dernier argument semble venir renforcer l'idée d'une construction plutôt de la seconde moitié du x<sup>e</sup> s. Nous avons montré plus haut que la construction de la tour maîtresse vient s'adapter au rempart préexistant, ayant fonctionné ainsi jusqu'à la construction de la chemise et de la première enceinte médiévale, c'est-à-dire au moins jusqu'à la fin du xi<sup>e</sup> s. Une partie du fossé, comme nous l'avons vu également, semble par ailleurs encore entretenue jusqu'à la construction de la seconde enceinte du front sud, c'est-à-dire la fin du xii<sup>e</sup> s. Enfin, l'arrachement de poteau au sommet du rempart, contemporain de l'érection de la tour maîtresse, est un indice d'aménagement défensif venant couronner ce dernier encore en fonctionnement au début du xi<sup>e</sup> s. On note au même titre, que le parement de pierre découvert dans le sondage semble bien conservé et non détérioré. Le fait est que cette relation d'immédiate antériorité avec la tour maîtresse est un autre indice tangible permettant de supposer que la fortification ne peut être très largement antérieure à la tour maîtresse, quelques décennies tout au plus, vraisemblablement pas plusieurs siècles.

En conclusion, après avoir analysé l'ensemble des indices matériels et les avoir confrontés aux éléments contextuels, l'hypothèse que nous privilégions est donc celle d'une datation de l'ouvrage durant la seconde moitié du x<sup>e</sup> s., ce qui semble par ailleurs corroboré par les rares comparaisons possibles (cf. *supra*). L'érection de ce nouveau rempart serait donc à mettre vraisemblablement au crédit de Geoffroy Grisegonelle (958-987), peut-être dans la perspective, d'une part d'un élargissement de l'espace castral lié à l'installation du complexe canonial au sein du *castrum*; d'autre part du renforcement militaire de cette place, que les premiers comtes d'Anjou érigent alors en résidence (palais) et en centre administratif (*vicaria*), ce dans un contexte de tensions grandissantes avec les voisins blésois et poitevins, dans lequel Loches occupe une position tout à fait stratégique.

### La construction de la tour maîtresse au-dessus du rempart : une situation topographique symbolique

Et c'est donc au fils de Geoffroy, Foulque Nerra, que l'on doit, entre 1013 et 1035, l'érection de la tour maîtresse, au-dessus de ce système de fortification antérieur. Cette construction se place dans le cadre d'un vaste programme de "monumentalisation" des principaux éléments constitutifs du château : *aula* de pierre, reconstruction de la collégiale Notre-Dame et donc *turris* (Fig. 25). Cette dernière, bâtie au sud du site, à l'opposé du palais au nord, constituait ainsi un élément remarquable avancé, situé sur le front le plus exposé, ouvert sur le plateau.

Cette situation topographique de la tour maîtresse n'est pas exceptionnelle. Pour ne citer que deux exemples régionaux et du même commanditaire, il est possible d'évoquer les cas de Montbazou ou de Langeais, toutes deux bâties autour de l'an mil. À Montbazou, la tour maîtresse est clairement construite sur le front sud-ouest et devait constituer avant la construction de la chemise le premier ouvrage de défense, peut-être précédé d'un fossé (DALAYEUN 2014). À Langeais, si l'on admet que les quelques vestiges d'éléments fortifiés pouvant remonter au xi<sup>e</sup> s. identifiés à l'ouest du donjon (ayant notamment abrité la chapelle Saint-Sauveur, fondée par Foulque après son retour de pèlerinage à Jérusalem en 1008), soient légèrement plus tardifs que la tour, alors celle-ci aurait été, dans une phase primitive, un élément "en position isolée vulnérable" (IMPEY et LORANS 1998 : 54-55). Mais au-delà de la vulnérabilité, cette situation topographique particulière doit sans doute être considérée comme une volonté délibérée des commanditaires.

En effet, la valeur hautement ostentatoire des tours maîtresses, incarnant la souveraineté du seigneur, a été maintes fois soulignée par les castellogues (MESQUI 1991 : 91-92). Celle-ci prend néanmoins toute son ampleur avec une meilleure connaissance de la situation topographique originale. Pour Loches, il suffit désormais d'imaginer l'impression que devait produire cette tour dominant de près de 40 m le plateau et surmontant le rempart massif sur lequel elle s'appuie. À ce titre, la relation de la tour avec une probable porte perçant l'ancien rempart, devait avoir une signification toute particulière : la tour-maîtresse constituait le premier élément auquel les visiteurs provenant du sud (ou les éventuels assaillants sur ce front le plus exposé), étaient confrontés à l'approche du château comtal. La symbolique de la *turris*, représentation matérielle et monumentale de la puissance du seigneur du lieu, devait ainsi prendre à Loches, un caractère singulièrement remarquable.

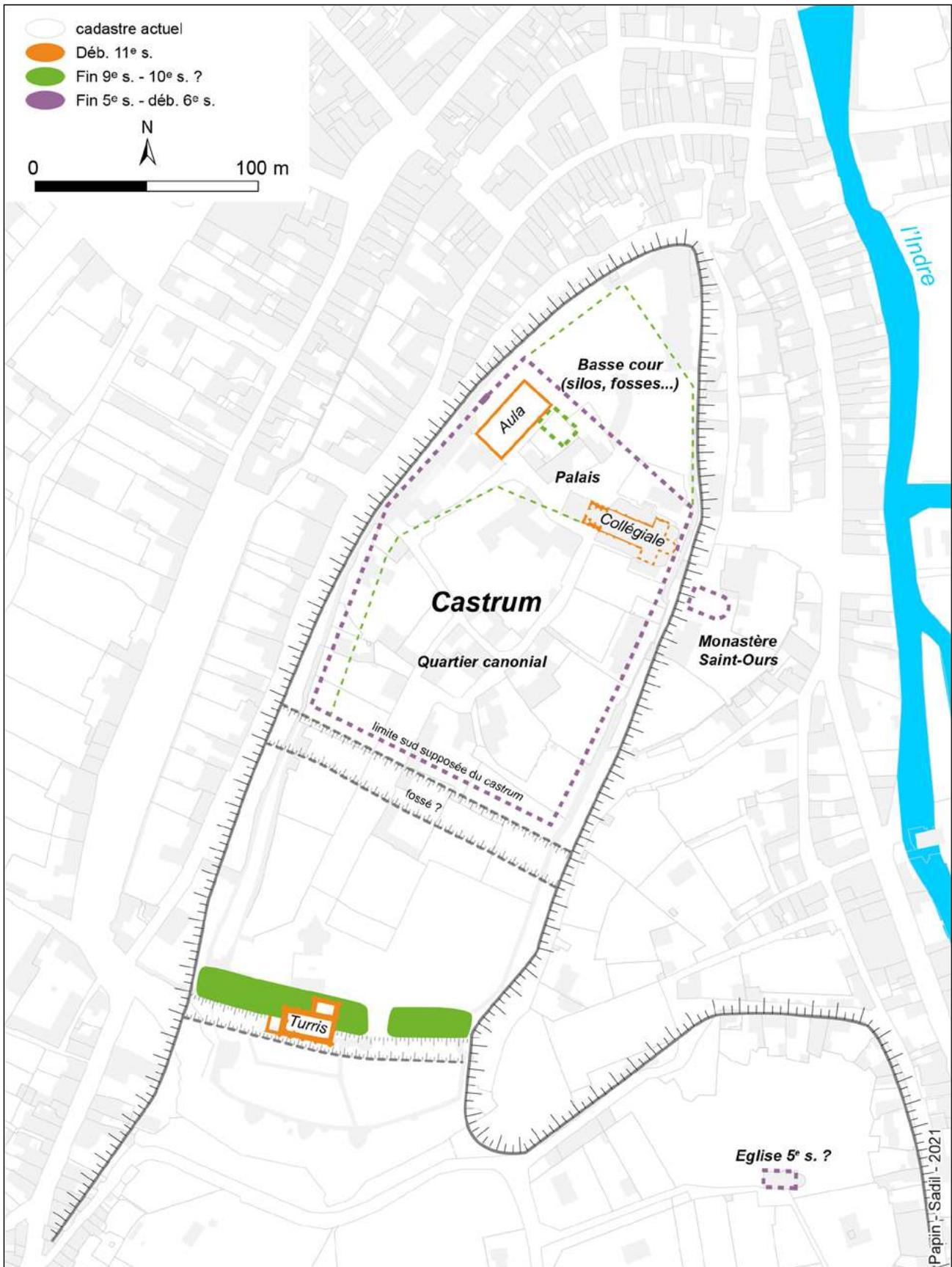


Fig. 25 - Plan des connaissances sur la topographie historique du château de Loches au début du x<sup>e</sup> s. (P. Papin - Sadil).

## CONCLUSION

L'opération de diagnostic effectuée en 2015, générée par des travaux de restauration et d'entretien à l'intérieur de la tour maîtresse du début du XI<sup>e</sup> s., constituait une opportunité exceptionnelle de réaliser pour la première fois deux sondages archéologiques au sein de l'édifice. Les découvertes effectuées remettent ainsi en cause l'ancienne et tenace théorie d'une motte castrale ayant précédé l'érection de la tour de pierre, et permettent de proposer une nouvelle hypothèse : celle de l'existence d'une fortification formée d'un rempart de terre et de pierres précédé d'un fossé, barrant l'éperon rocheux, sur lequel la tour maîtresse actuelle a été édifiée par la suite. La question de la datation de cet ouvrage reste néanmoins mal cernée en raison de l'absence de matériel datant découvert dans la construction. Toutefois, l'analyse du contexte historique et la mise en perspective de cette construction avec les autres données archéologiques acquises récemment sur le site, permettent de supposer une érection de ce rempart au cours de la seconde moitié du X<sup>e</sup> s., probablement à placer sous l'égide du comte d'Anjou Geoffroy I<sup>er</sup> Grisgonelle. Par extension, des réflexions inédites sur l'évolution du statut du site au cours de l'époque carolingienne ont pu être engagées, qui pourront toutefois être précisées avec les résultats définitifs des fouilles programmées entreprises sur le promontoire depuis quelques années. Pour modeste qu'elle fût, cette opération n'en constitue donc pas moins un apport conséquent à la connaissance du célèbre monument lochois qui s'en trouve affinée, et ouvre des perspectives de recherches pour la compréhension du site castral dans son ensemble.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUBOURG et JOSSET 2001  
Aubourg V. et Josset D. - Le site du promontoire du château de Blois du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. (Loir-et-Cher) (première partie niveaux et structures), *Revue Archéologique du Centre*, 39 : 161-197.
- BAILLARGÉ 1854  
Baillargé A.-J. - *Notice monographique sur la citadelle du château de Loches, ancienne prison d'État*, Techener, Paris, 46 p.
- BELLEFOREST 1575  
Belleforest F. (de) - *Cosmographie universelle de tout le monde...*, Michel Sonnius, Paris.
- BEUCHET 2014  
Beuchet L. - De la motte du comte à la forteresse ducale : le château de Guingamp (Côtes-d'Armor), *Archéologie Médiévale*, 44 : 71-124.
- BLARY 2012  
Blary F. - Aux origines d'une place forte de Vermandois aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles : Château Thierry (Aisne, France), in : Ettl P., Flambard-Héricher A.-M. et O'Connor K., *Château Gaillard 25 - L'origine du château médiéval*, Actes du colloque de 2010, CRAHM, Caen : 39-58.
- BOURGEOIS 2006  
Bourgeois L. - Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen-Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005), *Cahier de civilisation médiévale*, 49-194 : 113-142.
- BOURGEOIS 2013  
Bourgeois L. - *Castrum et habitat des élites (France et ses abords, vers 880-vers 1000)*, in : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny, le monachisme et l'émergence d'une société seigneuriale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 463-487.
- BOUSSARD 1962  
Boussard J. - L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne, *Cahier de civilisation médiévale*, 5<sup>e</sup> année, n° 19, juillet-septembre 1962 : 303-322.
- BOUSSARD 1963  
Boussard J. - L'éviction des tenants de Thibault de Blois par Geoffroy Martel en 1044, *Le Moyen Âge. Revue d'Histoire et de Philologie*, LXIX, volume jubilaire : 141-150.
- BOUSSARD 1973  
Boussard J. - L'ouest du royaume franc aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, *Journal des savants*, 1 : 3-27.
- BOUSSARD 1975  
Boussard J. - La charte de fondation de collégiale Notre-Dame de Loches, *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, IX : 1-10.
- CHÂTELAIN 1973  
Châtelain A. - *Donjons romans des Pays de l'Ouest ; étude comparative sur les donjons romans quadrangulaires de la France de l'Ouest*, Picard, Paris, 235 p.
- COLARDELLE et VERDEL 2004  
Collardelle M. et Verdel E. - Les sociétés de l'an mil quelques apports et questionnements de l'archéologie, in : Bonnassie P. et Toubert P. (dir.) - *Hommes et sociétés, dans l'Europe de l'an mil*, Presses universitaires du midi, Toulouse : 31-72.
- COLLECTIF 1981  
Collectif - Les fortifications en terre en Europe occidentale du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s., *Archéologie Médiévale*, XI : 5-123.
- DALAYEUN 2014  
Dalayeun M.-D. - Montbazou, le château et la chapelle castrale, in : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, 53<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 53, FERACF, Tours, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=206>
- DE CAUMONT 1835  
de Caumont A. - *Cours d'Antiquités monumentales. Histoire de l'Art dans l'Ouest de la France*, Cinquième partie, Moyen Âge, Architecture militaire, Paris, 491 p.
- DE CAUMONT 1858  
de Caumont A. - *Abécédaire ou rudiment d'archéologie (Architecture civile et militaire)*, Derache, Didron, Dentu, Paris, 656 p.
- D'ESPINAY 1870  
d'Espinay G. - Rapport sur la visite des enceintes du château et des monuments de Loches, *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris : 193-207.
- D'EXPILLY 1766  
d'Expilly J.-J. (abbé d') - *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, t. 4, Desaint et Saillant, 1 Paris.
- DEYRES 1974  
Deyres M. - Les château de Foulque Nerra, *Bulletin Monumental*, 132-1 : 7-28.
- DORMOY 1996  
Dormoy C. - Expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire), proposition de datation, *Bulletin Monumental*, 154-3 : 222-224.

- DORMOY 1998  
Dormoy C. - Expertise dendrochronologique du donjon de Loches (Indre-et-Loire), données fondamentales pour sa datation, *Archéologie Médiévale*, XXVII : 73-89.
- DURAND 1996  
Durand P. - Les conséquences de la datation dendrochronologique du donjon de Loches pour la castellologie, *Bulletin Monumental*, 154/III : 224-227.
- DUFAY et PAPIN 2008  
Dufaÿ B. et Papin P. - *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest*, Rapport de fouilles archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans, 53 p. + pl.
- DUFOUR 1812  
Dufour J.-P. - *Dictionnaire de l'arrondissement de Loches*, Imprimerie de Letourmy, Tours, 2 vol.
- FOULON 2005  
Foulon J.-H. - Stratégies politiques, fondation monastique et recours à Rome vers l'an Mil : le cas de Beaulieu-Lès-Loches, *Revue historique*, 634 : 251-281.
- ENLART 1904  
Enlart C. - *Manuel d'Archéologie Française, II<sup>e</sup> partie, Architecture civile et militaire, tome II, Architecture militaire et navale*, Paris, 856 p.
- FLAMBARD-HERICHER et LEPEUPLE 2010  
Flambard-Héricher A.-M. et Lepeuple B. - Topographie et prospection, une approche renouvelée de l'archéologie des château 1980-2006, in : Ettel P., Flambard-Héricher A.-M. et McNeil T.E., *Château Gaillard 23*, Actes du colloque de 2006 : 189-204.
- GAUTIER 1870a  
Gautier E. - Dissertation sur le donjon de Loches, la tour Ronde dite de Louis XI, la troisième tour dite le Martelet, les cachots et les souterrains du château, *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris : 174-179.
- GAUTIER 1870b  
Gautier E. - Étude sur le château de Loches, *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris : 360-385.
- GAUTIER 1881  
Gautier E. - *Histoire du donjon de Loches*, imp. Nuret et Fils, 1881, Châteauroux, 221 p.
- HÉLIOT 1973  
Héliot P. - Le Château de Loches et les forteresses des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s., *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, IX, publication des actes du colloque médiéval de Loches de 1973 : 33-40.
- HÉLIOT et DEYRES 1987  
Héliot P. et Deyres M. - Le château de Loches, *Bulletin monumental*, 149/I : 15-85.
- IMPEY et LORANS 1998  
Impey E. et Lorans E. - Le donjon de Langeais (Indre-et-Loire) et son environnement, *Bulletin Monumental*, 156/1 : 9-63.
- LORANS 1996  
Lorans E. - *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII<sup>e</sup> siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours : 290 p.
- LORANS 1998  
Lorans E. - Annexe : *récapitulatif des datations proposées pour le donjon de Loches*, *Archéologie Médiévale*, XXVII : 88-89.
- MABILLE 1869  
Mabille E. - Les invasions Normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 30 : 149-194.
- MESQUI 1991  
Mesqui J. - *Châteaux et enceintes de la France médiévale, de la défense à la résidence : les organes de la défense*, t. 1, Picard, Paris, 375 p.
- MESQUI 1998  
Mesqui J. - La tour maîtresse du donjon de Loches, *Bulletin Monumental*, 156/1 : 65-125.
- MESQUI 2003  
Mesqui J. - Les enceintes du donjon de Loches, *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session de 1996 : 207-237.
- PAPIN et LACROIX 2013  
Papin P. et Lacroix M.-C. - *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Tours, Orléans, 73 p.
- PAPIN 2014a  
Papin P. (dir.) - *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*, Rapport de sondages archéologiques, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 258 p.
- PAPIN 2014b  
Papin P. - *Loches. Le château, parc Basset*, Rapport de sauvetage urgent, SADIL, SRA Centre, Orléans, 35 p.
- PAPIN 2015  
Papin P. (dir.) - *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 220 p.
- PAPIN 2016  
Papin P. (dir.) - *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 3 vol.
- PAPIN 2017  
Papin P. (dir.) - *Loches – Le château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 185 p.
- PAPIN 2018  
Papin P. (dir.) - *Loches – Le château. Cinquième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 185 p.
- PAPIN et RIOU 2019  
Papin P. (dir.) et Riou S. - *Loches – Le château. Sixième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d'Anjou*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 2 vol.
- PAPIN et GAULTIER 2020  
Papin P. (dir.) et Gaultier M. - *Loches – Le château. Septième campagne de fouilles programmées – la collégiale Notre-Dame – tombeau de Ludovic Sforza*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 2 vol.
- PAPIN et GAULTIER 2021  
Papin P. (dir.) et Gaultier M. - *Loches – Le château. Huitième campagne de fouilles programmées – la collégiale Notre-Dame – tombeau de Ludovic Sforza*, Rapport de fouilles archéologiques programmées, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans.
- PAPIN, PELLERIN et RIOU 2018  
Papin P., Pellerin K. et Riou S. - *Loches. Le château. L'aile sud de la "Tour Neuve"*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans, 124 p.
- PELLERIN 2017  
Pellerin K. - *La tour-maîtresse du château de Loches : acquisition, traitement et exploitation de données tridimensionnelles*, Mémoire de Master 2 Pro, Université de Tours, sous la dir. d'E. Lorans et P. Papin, 93 p.
- PESEZ 1985  
Pesez J.-M. - Approche méthodologique d'un recensement général des fortifications en terre médiévales en France, *Château Gaillard 12*, Actes du colloque de 1984, t. 12 : 79-90.

## PIGANIOL DE LA FORCE 1753-1754

Piganiol de la Force J.-A. - *Nouvelle Description de la France. Tome Douzième : Contenant le Gouvernement de la Touraine, de l'Anjou, de Saumur, de la Flandre Française, de Dunkerque, de Metz, Toul & Verdun*, Troisième édition corrigée et considérablement augmentée, Théodore Legras, Paris.

## RENOUX 2012

Renoux A. - Continuités et changements : stratégies primitives et mises en œuvre castrales dans la France du Nord aux X<sup>e</sup> et début du XI<sup>e</sup> s., in : Ettel P., Flambard-Héricher A.-M. et O'Connor K., *Château Gaillard 25 - L'origine du château médiéval*, Actes du colloque de 2010, CRAHM, Caen : 325-336.

## RIOU et PAPIN 2016

Riou S. et Papin P. - *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*, Rapport de diagnostic archéologique, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 85 p.

## RIOU et PAPIN 2017

Riou S. et Papin P. - *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2*, Rapport de diagnostic archéologique, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans, 116 p.

## RIOU et PAPIN 2022

Riou S. et Papin P. - *Loches (37), le Château. Suivi archéologique de la mise en sécurité des remparts, tranche 3*, Rap-

port de diagnostic archéologique, CD37, SRA Centre, Tours, Orléans.

## SCHEFFER et CHAMPAGNE 2000

Scheffer M.-E. et Champagne V. - *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, SRA Centre, Orléans, 26 p.

## VALLERY-RADOT 1926

Vallery-Radot J. - *Loches*, Petites monographies des grands édifices de la France, Paris, 112 p.

## ZADORA-RIO 2008

Zadora-Rio E. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation de territoires*, 24<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Joué-lès-Tours, 304 p.

## ZADORA-RIO 2014a

Zadora-Rio E. - Les fortifications de terre médiévales et leurs avatars : perspective historiographique, in : Zadora-Rio E. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, 53<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=242>

## ZADORA-RIO 2014b

Zadora-Rio E. - Les ressorts administratifs du haut Moyen Âge : *conditae* et *vicariae* (8<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s.), in : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine*, 53<sup>e</sup> Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, URL : <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=17>